

RAPPORT D'ACTIVITÉS

ANNÉE 2018

Fédération de Saône-et-Loire Pour la Pêche
et la Protection du Milieu Aquatique



SOMMAIRE

<i>LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA FEDERATION en place depuis le 1^{er} avril 2016</i>	3
LES COMMISSIONS FEDERALES	4
<i>ACTIVITE FEDERALE</i>	5
<i>Activité du Président ou son représentant</i>	5
<i>EVOLUTION DES CARTES DE PECHE depuis 2008</i>	13
<i>VENTES DES CARTES DE PECHE DE L'ANNEE 2018 en quelques chiffres</i>	16
<i>SYNTHESE DES ALEVINAGES REALISES PAR LES AAPPMA ET LA FDAAPPMA</i>	22
<i>ACTIVITE DES AGENTS DE DEVELOPPEMENT DE LA FEDERATION</i>	23
<i>INFRACTIONS PÊCHE RELEVÉES AYANT ENTRAINÉ LA REDACTION DE PROCÈS VERBAUX</i>	26
<i>SUITE DONNÉE AUX PROCÈS-VERBAUX</i>	26
<i>ACTIVITE TECHNIQUE</i>	27
LES ÉTUDES PISCICOLES.....	27
LES TRAVAUX EN RIVIERE	41
PECHES DE SAUVETAGE.....	45
AUTRES PRESTATIONS DIVERSES.....	46
DEVELOPPEMENT DU LOISIR PÊCHE / REGLEMENTATION	47
DOSSIER ENQUÊTE PUBLIQUE, LOI SUR L'EAU, CONSULTATIONS DIVERSES.....	52
<i>ACTIVITE PÊCHE ET MILIEU AQUATIQUE (ANIMATION)</i>	53
RAPPORT FINANCIER	54
FEDERATION ET CAISSE DE RECIPROCITE	55
Bilan	55
Compte de Résultat.....	57
<i>PERSONNEL DE LA FEDERATION</i>	59
<i>AAPPMA DU DEPARTEMENT DE SAONE ET LOIRE</i>	60

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA FEDERATION

en place depuis le 1^{er} avril 2016

Président

Georges GUYONNET 387, rue des Neuf Clés 06 86 26 82 46
Administrateur AAPPMA Mâcon 71000 - MACON

1^{er} Vice-Président

Marc DURANDIN 125, route du Grand Villeneuve 06 68 02 05 02
Président AAPPMA Gergy 71590 – GERGY

2^{ème} Vice-Président

Christian LARGE 32, boulevard Jean Mermoz 06 01 22 58 70
Président AAPPMA Gueugnon 71130 – GUEUGNON

3^{ème} Vice-Président

Alain GODARD 54, rue Emile Zola 07 78 68 09 40
Président AAPPMA Torcy 71670 – LE BREUIL

Trésorier

Bernard PICHET 574, rue de la Légende 06 29 71 16 45
Président AAPPMA Ormes 71290 - ORMES

Secrétaire

Joël CHATOT 459, rue du Moulin Blaine 06 37 38 02 11
Président AAPPMA Louhans 71500 – CHATEAURENAUD

Trésorier Adjoint

Roger LABROSSE 33, rue des Cèdres 06 07 35 73 44
Trésorier AAPPMA Digoin 71160 – DIGOIN

Secrétaire Adjoint

Olivier BERNOLIN 494, route de Bourg en Bresse 06 37 83 66 44
Président AAPPMA Cuisery 71290 – BRIENNE

Administrateurs

André BOIVIN 37, boulevard de la Liberté 03 85 87 01 58
Président AAPPMA Chagny 71150 - CHAGNY

André FOURRIER 347, rue Pierre Vaux 03 85 67 25 66
Président AAPPMA Saint Vallier 71410 – SANVIGNES-LES-MINES

Jean-Louis GABRIEL 16A, rue Gaston Joliet 06 99 36 60 13
Président AAPPMA Autun 71400 – AUTUN

Jean-Yves GUENEGUEZ 1, allée du Grand Curtil 03 85 96 57 48
Président AAPPMA Chalon s/Saône 71380 – CHATENOY-EN-BRESSE

Georges MAMESSIER Le Bourg 03 85 25 04 20
Président AAPPMA Varennes l'Arconce 71110 – ST-DIDIER-EN-BRIONNAIS

Philippe PETIT 44, placette des Epraillons 06 86 36 09 81
Administrateur AAPPMA Mâcon 71118 – SAINT MARTIN BELLE ROCHE

François LAVAL 3, rue des Carrières 03 85 53 25 19
Président Pêcheurs Amat. Engins et Filets 71160 – DIGION

Le Conseil d'Administration de la Fédération s'est réuni 4 fois en 2018 : les 23 février, 18 mai, 4 juillet et 30 novembre.

LES COMMISSIONS FEDERALES

Commission « Personnel »

Missions : Entretiens avec le Personnel, départ en retraite, recrutement, avantages, sécurité, tenues de travail, ...

Georges GUYONNET, Président,

Christian LARGE, Vice-Président – Responsable

Bernard PICHET, Trésorier,

Roger LABROSSE, Trésorier-Adjoint,

Jean-Yves GUENNEGUEZ, Administrateur.

1 réunion le 15 mai 2018.

Commission « Promotion et Communication »

Missions : Concours Fédéral, manifestations diverses, communication pêcheur, ...

Georges GUYONNET, Président - Responsable,

Alain GODARD, Vice-Président,

Bernard PICHET, Trésorier,

Roger LABROSSE, Trésorier Adjoint,

André BOIVIN, Administrateur,

André FOURRIER, Administrateur,

Georges MAMESSIER, Administrateur,

Philippe PETIT, Administrateur – Responsable,

François LAVAL, Administrateur.

Pas de réunion en 2018

Commission « Technique et Développement »

Missions : Ouverture carnassier, quotas, cahier des charges sur le domaine public, ...

Georges GUYONNET, Président,

Marc DURANDIN, Vice-Président,

Joël CHATOT, Secrétaire,

Olivier BERNOLIN, Secrétaire-Adjoint – Responsable

Jean-Louis GABRIEL, Administrateur,

Jean-Yves GUENNEGUEZ, Administrateur,

Philippe PETIT, Administrateur.

1 réunion le 20 avril 2018.

Commission « Travaux, Patrimoine et Réciprocité »

Missions : évolution de la Caisse de Compensation, travaux et tout ce qui concerne la réciprocité dans le département.

7 membres du Conseil d'Administration

Georges GUYONNET, Président,

Marc DURANDIN, Vice-Président,

Christian LARGE, Vice-Président,

Alain GODARD, Vice-Président,

Bernard PICHET, Trésorier – Responsable,

Olivier BERNOLIN, Secrétaire-Adjoint,

Georges MAMESSIER, Administrateur.

2 réunions, le 23 février et le 22 juin 2018.

7 représentants des AAPPMA

Jean-Paul BILLARD (Président Charolles),

Emmanuel CARRIER (Président Paray le Monial),

Michel DROUOT (Trésorier Autun),

François DROZDOWSKI (Président Marmagne),

Danielle GELIN (Présidente Pierre de Bresse),

Didier GEROLT (Président Romenay),

Jean-Paul LACARELLE (Secrétaire Tournus).

ACTIVITE FEDERALE

Activité du Président ou son représentant

Dimanche 7 janvier : BLANZY, Assemblée Générale de l'AAPPMA,
SAINT VALLIER, Assemblée Générale de l'AAPPMA, représenté par C. Large.

Lundi 8 janvier : PARIS, Commission Budget et suivi financier à la FNPF.

Mardi 9 janvier : PARIS, Conseil d'Administration de la Fédération Nationale de la Pêche en France et de la Protection du Milieu Aquatique (FNPF),
FEDERATION, Réunion interne du Pôle Technique.

Jeudi 11 et vendredi 12 janvier : LYON, Formation Administration du Personnel suivie par V. Pollier.

Jeudi 11 janvier : FEDERATION, Réunion préparatoire de la Grande Journée de la Pêche avec le Progrès, accompagné de B. Pichet,
MACON, Espace Duhesme – Vœux de Monsieur le Préfet et Monsieur le Président du Conseil Départemental de Saône et Loire.

Samedi 13 janvier : DIGOIN, Assemblée Générale de l'AAPPMA,
SAINT BERAIN SUR DHEUNE, Assemblée Générale de l'AAPPMA,
LUGNY, Assemblée Générale de l'AAPPMA, présentation des travaux de restauration de la Bourbonne, représenté par B. Pichet et J. Maupoux.

Dimanche 14 janvier : MONTCHANIN, Assemblée Générale de l'AAPPMA,
SAINT MAURICE DE SATONNAY, Assemblée Générale de l'AAPPMA, représenté par P. Petit.

Mardi 16 janvier : PRETY, Rendez-vous à la Mairie concernant la location de l'Etang du Ratenalet, accompagné de B. Pichet.

Vendredi 19 janvier : BLANZY, Inauguration du Salon de la Pêche.

Samedi 20 janvier : DENNEVY, Assemblée Générale de l'AAPPMA.

Dimanche 21 janvier : MONTCEAU LES MINES, Assemblée Générale de l'AAPPMA,
LUCENAY L'EVEQUE, Assemblée Générale de l'AAPPMA, représenté par JL Gabriel,
PONTANEVAUX, Assemblée Générale de l'AAPPMA, représenté par P. Petit.

Mardi 23 janvier : MACON, Crédit Agricole – Rencontre annuelle avec les représentants du Crédit Agricole.

Jeudi 25 janvier : FEDERATION, rendez-vous avec l'entreprise REX ROTARY concernant le contrat photocopieur,
FEDERATION, Rendez-vous avec le Responsable de la Communication au Conseil Départemental de Saône et Loire concernant la Grande Journée de la Pêche.

Vendredi 26 janvier : LOUHANS, Vœux de Madame la Sous-Préfète,
ANOST, Assemblée Générale de l'AAPPMA, représenté par JL Gabriel,
OUDRY, Assemblée Générale de l'AAPPMA, représenté par R. Labrosse et F. Laval,
SAINT GERMAIN DU PLAIN, Assemblée Générale de l'AAPPMA, représenté par B. Pichet,
TOULON SUR ARROUX, Assemblée Générale de l'AAPPMA, représenté par C. Large.

Samedi 27 janvier : VERDUN SUR LE DOUBS, Assemblée Générale de l'AAPPMA,
CHARBONNAT SUR ARROUX, Assemblée Générale de l'AAPPMA, représenté par JL Gabriel,
RANCY, Assemblée Générale de l'AAPPMA, représenté par B. Pichet et J. Chatot.

Lundi 29 janvier : FEDERATION, rendez-vous avec les représentants de la DDT concernant le PDPG (Plan Départemental pour la Protection du milieu aquatique et la Gestion des ressources piscicoles) et pour faire le point sur différentes actions de Police de l'eau en cours sur le Talenchant, la Grosne et la Denante, accompagné de J. Maupoux, R. Chassignol et A. Charvet,
MACON, CONSEIL DEPARTEMENTAL, Rendez-vous avec le Président M. ACCARY, concernant le financement du PDPG, accompagné de R. Chassignol.

Mardi 30 janvier : FEDERATION, Rendez-vous avec l'AAPPMA de TORCY pour la préparation de l'Assemblée Générale Statutaire du mois de mars.

Jeudi 1^{er} et vendredi 2 février : FEDERATION, réunion d'information à destination des Gardes Pêche Particuliers des AAPPMA, assurée par T. Breton.

Jeudi 1^{er} février : BOURBON LANCY, présentation de l'étude Cyanobactérie réalisée sur le plan d'eau du Breuil, représenté par J. Maupoux.

Vendredi 2 février : CHAROLLES, Assemblée Générale de l'AAPPMA, représenté par R. Labrosse et F. Laval.

Samedi 3 février : BOURBON LANCY, Assemblée Générale de l'AAPPMA, TOURNUS, Assemblée Générale de l'AAPPMA, représenté par B. Pichet.

Dimanche 4 février : GUEUGNON, Assemblée Générale de l'AAPPMA, accompagné de R. Labrosse et F. Laval.

Lundi 5 février : FEDERATION, Réunion interne du Pôle Technique, FEDERATION, Rendez-vous avec l'entreprise INFORGESTION concernant le parc informatique, CHAUSSIN (39), Comité de Pilotage Observatoire Basse Vallée du Doubs, représenté par R. Chassignol.

Mardi 6 février : MACON, PARC DES EXPOS, Rendez-vous concernant l'organisation de la Grande Journée de la pêche du 30 mars 2018, accompagné de V. Pollier.

MACON, DDT, Rencontre avec la DDT, les substituts des Procureurs de la République de Mâcon et Chalon sur Saône et l'ONCFS concernant le suivi des procès-verbaux relatifs à la police de la pêche, accompagné de T. Breton et T. Buy.

Mercredi 7 février : FEDERATION, Rendez-vous avec Mme Rodrigues de La Poste concernant une formation sur l'éco-conduite.

Vendredi 9 février : BELFORT (90), Conseil d'Administration de l'ARPBFC (Association Régionale de Pêche Bourgogne Franche-Comté).

Samedi 10 février : FEDERATION, Assemblée Générale du CDPS71 (Comité Départemental de Pêche Sportive de Saône et Loire).

Dimanche 11 février : CRECHES SUR SAONE, Assemblée Générale de l'AAPPMA, CUISERY, Assemblée Générale de l'AAPPMA, représenté par B. Pichet, MARCIGNY, Assemblée Générale de l'AAPPMA, représenté par R. Labrosse et F. Laval.

Lundi 12 février : FEDERATION, rendez-vous avec la FDAAPPMA 89 concernant le fonctionnement de la Fédération, accompagné de V. Pollier.

Mardi 13 février : TORCY, Rendez-vous avec l'AAPPMA de TORCY avec visite des salles pour préparation de l'Assemblée Générale Statutaire de la Fédération, accompagné de V. Pollier, IGE, Mairie – Commission annuelle de suivi de la carrière d'Igé, représenté par T. Breton.

Mercredi 14 février : FEDERATION, délibéré du Grand Jury pour la remise des prix pour la Grande Journée de la Pêche.

Jeudi 15 février : DIJON, Rencontre des Personnels Techniques et Administratifs des Fédérations de l'ARPBFC, représenté par T. Buy, J. Maupoux, R. Chassignol.

Vendredi 16 février : FEDERATION, intervention de l'entreprise KPMG pour la clôture des comptes 2017, LOUHANS, Sous-Préfecture, Réunion relative à la réserve naturelle de la Truchère-Ratenelle, représenté par J. Chatot.

Dimanche 19 février : AUTUN, Assemblée Générale de l'AAPPMA, accompagné de C. Large, SAINT USUGE, Assemblée Générale de l'AAPPMA, représenté par J. Chatot et O. Bernolin.

Mardi 20 février : PARIS, Conseil d'Administration de l'Entente Halieutique du Grand Ouest (EHGO).

Mercredi 21 février : FEDERATION, intervention de l'entreprise KPMG pour la clôture des comptes 2017.

Jeudi 22 février : FEDERATION, 1^{er} Comité de Pilotage concernant l'élaboration du PDPG, organisé par A. Charvet, FEDERATION, présentation de la clôture des comptes par l'entreprise KPMG, accompagné de B. Pichet.

Vendredi 23 février : FEDERATION, Conseil d'Administration de la Fédération, FEDERATION, Commission « Travaux, Patrimoine et Réciprocité », MONTCHANIN, Assemblée Générale du Comité de la pratique de la pêche sur le lac de la Sorme, SAINTE CROIX, Assemblée Générale de l'AAPPMA, représenté par J. Chatot.

Samedi 24 février : CHALON SUR SAONE, Assemblée Générale de l'AAPPMA, CHARNAY LES CHALON, Assemblée Générale de l'AAPPMA.

Dimanche 25 février : MACON, Assemblée Générale de l'AAPPMA.

Lundi 26 et mardi 27 février : FEDERATION, intervention du cabinet ABG AUDIT, commissaires aux comptes.

Du Mardi 27 février au jeudi 1^{er} mars : PARIS, Séminaire FNPF.

Jeudi 1^{er} mars : BESANCON (25), Agence de l'Eau, réunion suivi réseau thermique, représenté par J. Maupoux et R. Chassignol.

Vendredi 2 mars : MARNAY, réunion « présentation de deux projets d'aménagement de zones humides dans la basse vallée de la Grosne », accompagné de J. Maupoux et T. Vautrin.

Samedi 3 mars: DIGOIN, Opération Loire Propre.

Lundi 5 mars : FEDERATION, réunion du Pôle Technique.

Mardi 6 mars : MACON, Parc des Expositions, rendez-vous pour l'organisation de la Grande Journée Pêche, représenté par B. Pichet et V. Pollier.
PARIS, Bureau FNPF.

Mercredi 7 mars : PARIS, FNPF, Conseil d'Administration.

Jeudi 8 mars : FEDERATION, Rendez-vous avec le JSL, interview du Président pour la Grande Journée Pêche.

Mardi 13 mars : CHALON SUR SAONE, Subdivision Navigation, réunion de coordination concernant la Jussie, représenté par C. Colin.

Mercredi 14 mars : FEDERATION, Le Progrès, vidéo pour la Grande Journée Pêche.

Jeudi 15 mars : FEDERATION, Inforgestion.

Samedi 17 mars: TORCY et LE CREUSOT, Assemblée Générale Statutaire.

Lundi 19 mars: BLANZY, Foyer Symphonie, réunion concernant la Grande Journée Pêche, FEDERATION, Formation Secourisme du Travail pour C. Colin, A. Charvet et V. Pollier.

Mardi 20 mars: FEDERATION, Formation Secourisme du Travail pour C. Colin, A. Charvet et V. Pollier. LA GRANDE VERRIERE, CPIE, réunion projet de restauration Vernottes, représenté par R. Chassignol.

Mercredi 21 mars: DIJON, Présentation du projet de réservoir de pêche à la mouche à l'étang des Cloix au Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel (CSRPN), représenté par J. Maupoux.

Jeudi 22 mars : FEDERATION, Recyclage Formation Secourisme pour J. Maupoux, R. Chassignol, T. Vautrin et T. Breton.

Samedi 24 mars : ST LEGER DES VIGNES (58), Assemblée Générale Fédération de la Nièvre.

Mardi 27 mars : FEDERATION, réunion de filage pour la Grande Journée Pêche.

Mercredi 28 mars : FEDERATION, réunion avec l'ONCFS (Office Nationale de la Chasse et de la Faune Sauvage).

Jeudi 29 mars : MONTCEAU LES MINES, réunion du Comité de la Sorme concernant les parcours de pêche avec les élus pour l'aménagement de parking.

Vendredi 30 mars : MACON, Parc des Expositions, Grande Journée Pêche en partenariat avec le JSL, Le Progrès et la FDAAPPMA 01.

Mercredi 4 avril : FEDERATION, réunion du Pôle Technique.
FEDERATION, Rendez-vous avec SIGEC, sauvegarde informatique, copieur.

Jeudi 5 avril : FEDERATION, La Poste, mise en place du contrat d'affranchissement, représenté par V. Pollier.
TOURS, Formation exploitation et valorisation de données hydro-morphologiques, J. Maupoux.

Du vendredi 6 au dimanche 8 avril : TOURS, Assemblée Générale EHGO accompagné de B. Pichet.

Vendredi 13 avril : CHALON SUR SAONE, TGI, rendez-vous avec le substitut du Procureur de la République de Chalon sur Saône, de la DDT, l'ONCFS concernant la procédure de suivi des procès-verbaux, accompagné de B. Pichet, de T. Breton et de T. Buy.
FEDERATION, réunion suivi restauration hydro-morphologique de la Mouge, représenté par J. Maupoux.

Dimanche 15 avril : DIJON (21), Assemblée Générale Fédération de Pêche de Côte d'Or.

Jeudi 19 avril : DIGOIN, signature chez le notaire de l'acte de vente de l'étang de Grury.

Vendredi 20 avril : FEDERATION, réunion de la Commission Technique, accompagné de R. Chassignol.

Samedi 21 avril : HAUTE-SAONE, Assemblée Générale de l'ARPBFC, accompagné de J. Chatot.

Dimanche 22 avril : HAUTE-SAONE (70), Assemblée Générale de la Fédération de Pêche de de Haute-Saône, accompagné de J. Chatot.

Mercredi 25 avril : LOUHANS, Camping, convention Hébergement Pêche, accompagné de J. Chatot.

Jeudi 26 avril : CHERIZET, lancement de la saison touristique par le Conseil Départemental 71.

Vendredi 27 avril : BOURG EN BRESSE (01), Assemblée Générale de la Fédération de Pêche de l'Ain.
MACON, Conseil Départemental : réunion suivi de travaux sur la Mouge à Azé, représenté par J. Maupoux.

Samedi 28 avril : SIMANDRE, Inauguration de l'étang Chardon, carpodrome.

Mercredi 2 mai: PARIS, FNPF, Bureau et Conseil d'Administration,
FEDERATION, Bureau Véritas, contrôle des installations électriques et du matériel de pêche électrique.

Jeudi 3 mai: FEDERATION, réunion du Pôle Technique.

Dimanche 13 mai: SAINT-VALLIER, Concours AAPPMA.

Lundi 14 mai : BLANZY, Papillons Blancs, préparation de la journée du 29 mai, journée Pêche, Passion, Emotions.

Mardi 15 mai : FEDERATION, Commission du Personnel accompagné de V. Pollier.

Jeudi 17 mai : TINTRY, inauguration du Pont du Roi par le Conseil Départemental 71,
BLANZY, CDD – CUCM représenté par A. Godard.

Vendredi 18 mai : FEDERATION, Conseil d'Administration.

Mardi 29 mai: BLANZY, Journée Pêche Passion Emotions,
AUTUN, SINETA, réunion Comité Technique du Contrat Territorial Arroux Mesvrin Drée, représenté par J. Maupoux et A. Charvet.

Mercredi 30 mai : FEDERATION, Réunion de débriefing sur la Grande Journée Pêche avec FDAAAPPMA 01, le JSL et Le Progrès.

Lundi 4 juin : FEDERATION, réunion du Pôle Technique,
SAINT EMILAND, SMEMAC, réunion bilan concernant le captage de Brandon, représenté par A. Godard.

Mardi 5 juin : PARIS, Bureau FNPF,
BESANCON (25), présentation Avant-Projet Détaillé 2 annexes alluviales Doubs, représenté par R. Chassignol.

Mercredi 6 juin : CHALON SUR SAONE, instrumentation des ouvrages VNF sur le bassin de la Dheune, représenté par R. Chassignol.

Jeudi 7 juin : VERDUN SUR LE DOUBS, inauguration du ponton sécurisé accompagné de B. Pichet.

Dimanche 10 juin : BOURBON LANCY, concours,
MONTCEAU LES MINES, concours carpes.

Mardi 12 juin : LE CREUSOT, réunion plénière du Conseil de Développement Durable de la CUCM, représenté par A. Godard.

Mercredi 13 juin : DIJON, Conseil d'Administration de l'ARPBFC,
FEDERATION, Entretien avec le Conservatoire des espaces naturels de l'Allier relatif au projet de Contrat Territorial Loire, représenté par J. Maupoux et R. Chassignol.

Jeudi 14 juin : FEDERATION, Entretien avec T. Vautrin, en présence de B. Pichet et T. Breton.

Vendredi 15 juin : MACON, DDT, Réunion expertise des cours d'eau du bassin de la Seille, représenté par T. Vautrin.

Du vendredi 15 juin au mardi 19 juin : PARIS, FNPF, Assemblée Générale SNSAPL, Congrès FNPF, accompagné de C. Large et B. Pichet.

Lundi 18 juin : PALLEAU, inauguration des travaux de restauration de la Dheune par le Syndicat d'Aménagement, représenté par M. Durandin.

Jeudi 21 et vendredi 22 juin : FEDERATION, Formation GPP, assurée par T. Breton.

Jeudi 21 juin : FEDERATION, Entretien avec le Cabinet Tourismessor Conseil accompagné de B. Pichet et J. Chatot.

Vendredi 22 juin : FEDERATION, Commission « Travaux Patrimoine Réciprocité », répartition des fonds 2017 de la Caisse de Compensation,
DAVAYE, Comité de Pilotage du projet de restauration de la Denante à Davayé, représenté par J. Maupoux.

Dimanche 24 juin : PARAY LE MONIAL, concours au carpodrome.

Lundi 25 juin : FEDERATION, KPMG, contrôle budgétaire au 30/06/2018.
LOUHANS, Signature de la Convention Hébergement labellisé, Camping de Louhans, accompagné de J. Chatot.

Mardi 26 juin : FEDERATION, Orange, mise en place fibre.

Mercredi 27 juin : FEDERATION, KPMG, contrôle budgétaire au 30/06/2018.

Vendredi 29 juin : FEDERATION, rendez-vous avec SIGEC, serveur, copieur.

Samedi 30 juin : BICHES (58), concours national.

Dimanche 1^{er} juillet : ORMES, concours de pêche de l'AAPPMA.

Mardi 3 juillet : PARIS, réunion Bureau FNPF.

Mercredi 4 juillet : FEDERATION, Conseil d'Administration.

Jeudi 5 juillet : AUTUN, 1^{ère} réunion du Comité de pilotage Natura 2000 « Barrage du Pont du Roi », représenté par JL Gabriel,
MACON, EPTB Saône-&-Doubs, Priorisation des actions du Contrat des Rivières du Mâconnais, représenté par J. Maupoux.

Jeudi 5 et vendredi 6 juillet : FEDERATION, Formation des Gardes Pêche Particuliers, assurée par T. Breton.

Mardi 10 juillet : DIJON, ARPBFC, 1^{er} retour sur le schéma directeur ARPBFC/Région BFC.

Samedi 14 juillet : AUTUN, Concours de Pêche de l'AAPPMA.

Samedi 28 juillet : CHALON SUR SAONE, Briefing de l'Open de Chalon.

Dimanche 29 juillet : CONDAL, Concours de pêche de l'AAPPMA de DOMMARTIN LES CUISEAUX.

Samedi 4 août : CHALON SUR SAONE, Remise de prix Carpe Alliance, représenté par M. Durandin.

Jeudi 9 août : FEDERATION, mise en place compta analytique par V. Pollier et le cabinet KPMG.

Dimanche 12 août : SAGY, Concours de pêche de l'AAPPMA.

Samedi 18 août : GUEUGNON, Concours de pêche de l'AAPPMA.

Samedi 25 août : CHALON SUR SAONE, Remise de prix Concours de pêche Carpe 71.

Dimanche 26 août : AUTUN, Concours de pêche de l'AAPPMA.

Vendredi 31 août : MESVRES, Pêche électrique,
BLANZY, réunion du Comité de la Sorme.

Samedi 1^{er} septembre : GENELARD, Concours de l'AAPPMA,
TORCY, Concours de l'AAPPMA.

Dimanche 2 septembre : MACON, Concours de pêche de l'AAPPMA.

Mardi 4 septembre : PARIS, réunion de Bureau de la FNPF,
LAYS SUR LE DOUBS, Présentation aux élus locaux des projets d'aménagements des bras morts du Doubs, assurée par R. Chassignol

Jeudi 13 septembre : FEDERATION, Rendez-vous avec le Président de l'AAPPMA de Tournus concernant l'étang du Ratenalet, accompagné de B. Pichet.

Dimanche 16 septembre : MACON, Concours Silure.

Lundi 17 septembre : MONTCEAU LES MINES, Rendez-vous avec Tourismessor au Lac du Plessis (Projet ARPBFC).

Mardi 18 septembre : VIRE, Fédération de Chasse, Réunion pour l'organisation des Opérations « Rivières Propres ».

Jeudi 20 septembre : FEDERATION, Rendez-vous avec Harmonie Mutuelle pour faire un point sur le fonctionnement.

Mercredi 25 septembre : FEDERATION, 1^{ère} réunion concernant l'organisation de la Grande journée Pêche 2019, avec Le Progrès et la FD01.

Jeudi 27 septembre : ARLES (13), Réunion de Bureau de l'Association Migrateurs Rhône Méditerranée.

Samedi 29 septembre : CUCM-CDD, Ateliers, représenté par A. Godard,
VERDUN SUR LE DOUBS, Concours carnassiers de l'AAPPMA.

Mardi 2 octobre : PARIS, réunion de Bureau de la FNPF.

Mercredi 3 octobre : FEDERATION, réunion interne du pôle technique, dirigée par R. Chassignol.

Jeudi 4 octobre : FEDERATION, Rendez-vous avec Mme Rodriguez de La Poste concernant la formation Eco-Conduite.

Vendredi 5 octobre : FEDERATION, Rendez-vous avec Mme Jambon pour propositions Assurances du Crédit Agricole.

Samedi 6 octobre : DECIZE (58), Salon de la Nature.

Dimanche 7 octobre : DOMMARTIN LES CUISEAUX, Finale de la Coupe Fédérale accompagné de B. Pichet.

Mardi 9 octobre : DIJON, DDT 21, Préparation du futur SDAGE RMC, Etat des lieux Saône, représenté par J. Maupoux

Mercredi 10 octobre : MARNAY, Réception des travaux du bras mort Grand Recard, accompagné de J. Maupoux.

Samedi 13 octobre : MACON, Concours carnassiers de l'AAPPMA.

Dimanche 14 octobre : AUTUN, Concours carnassiers Float Tube de l'AAPPMA.

Lundi 15 octobre : FEDERATION, remise en état des boitiers de géolocalisation par la société LOCSTER, LOUHANS, Rendez-vous avec VNF et l'AAPPMA.

Mardi 16 octobre : BLANZY, CUCM, réunion plénière du CDD, représenté par A. Godard.
LONS-LE-SAUNIER, DDT 39, Préparation du futur SDAGE RMC, Etat des lieux Seille, Grosne, Dheune, représenté par J. Maupoux.

Mercredi 17 octobre : CHAROLLES, Comité de Pilotage Cellule Rivière département de Saône et Loire, représenté par R. Chassignol.

Mardi 23 octobre : FEDERATION, Rendez-vous avec RISO,
SAINT-GENGOUX-LE-NATIONAL, Mairie, Comité de pilotage Restauration de la Nourue, représenté par J. Maupoux

Vendredi 26 octobre : TORCY, Comité de la Somme, accompagné de C. Large.

Samedi 27 octobre : MACON, Assemblée Générale Extraordinaire de la Fédération.

Lundi 29 octobre : DIJON, Conseil d'Administration de l'ARPBFC.

Mardi 30 octobre : BOURBON LANCY, Réunion de suivi de la qualité des eaux du plan d'eau du Breuil, accompagné de C. Colin.

Dimanche 4 novembre : CHASSENARD (03), Assemblée Générale des Pêcheurs Amateurs aux Engins et Filets.

Mardi 6 et mercredi 7 novembre : PARIS, Conseil d'Administration de la FNPF.

Mardi 6 novembre : FEDERATION, Formation à l'Eco-conduite pour les Agents et Chargés d'Etudes de la Fédération.

Jeudi 8 novembre : LA TOUR DE SALVAGNY (69), Formation Assurances et Conseil d'Administration de l'UFBRMC, accompagné de JL Gabriel.

Vendredi 9 novembre : MACON, DDT 71, « Réunion Pêche » entre la DDT, les Pêcheurs Amateurs, les Pêcheurs professionnels et la Fédération, accompagné de J. Maupoux.

Lundi 12 et mardi 13 novembre : FEDERATION, Entretiens individuels avec le personnel de la Fédération, accompagné de B. Pichet et C. Large.

Mercredi 14 novembre : GERGY, mairie, Comité technique, Aménagement du franc-bord de Bougerot, représenté par J. Maupoux.

Jeudi 15 novembre : ROMENAY, Rendez-vous avec le Maire et l'AAPPMA pour la préparation de l'Assemblée Générale 2019, accompagné de V. Pollier.

Vendredi 16 novembre : CHAGNY, Rendez-vous avec la Mairie et l'AAPPMA concernant le problème de vidange de l'Etang de Blouche, accompagné de C. Colin.

Lundi 19 novembre : FEDERATION, Réunion interne du Pôle Technique, dirigée par R. Chassignol.

Jeudi 22 novembre : MACON, DDT 71, Réunion concernant le programme de mesure de la Saône, représenté par J. Maupoux,
SAINT-CYR, mairie, Comité de pilotage, projet de restauration du Petit Grison à St-Cyr, représenté par J. Maupoux.

Vendredi 23 novembre : FEDERATION, Intervention du Cabinet KPMG, atterrissage 2018 et budget 2019,
GUEUGNON, réception AAPPMA.

Samedi 24 novembre : SAINT VALLIER, Concours carpodrome.

Lundi 26 novembre : FEDERATION, Intervention du Cabinet KPMG, atterrissage 2018 et budget 2019,
BESANCON, Agence de l'eau RMC, présentation de la note stratégique Corne Amont, représenté par J. Maupoux.

Mardi 27 novembre : PARIS, Conseil d'Administration de l'EHGO.

Mercredi 28 novembre : MARCIGNY, Rendez-vous avec Mme la Sous-Préfète de Charolles concernant les Gravières, accompagné de B. Pichet,
FEDERATION, Préparation Budget avec le Cabinet KPMG, accompagné de B. Pichet.

Jeudi 29 novembre : PARIS, FNPF, Réunion concernant l'organisation du Tour de France 2019, représenté par J. Maupoux et R. Chassignol.

Vendredi 30 novembre : FEDERATION, Conseil d'Administration.

Lundi 3 et mardi 4 décembre : PARIS, Réunion de Bureau de la FNPF.

Samedi 8 décembre : MACON, Assemblée Générale du SNSAPL (Syndicat National des Structures Associatives de Pêche de Loisir), retransmission en direct par Internet.

Lundi 10 décembre : LOUHANS, Rendez-vous avec Mme la Députée Cécile Untermaier, accompagné de J. Chatot.

Mardi 11 décembre : BRANGES, Réunion du Comité de suivi du Contrat de Développement Fluvestre de la Seille navigable, représenté par J. Chatot.
CHISSEY EN MORVAN : réunion continuité écologique et aménagement du Moulin du Guidon à Chissey-en-Morvan, représenté par R. Chassignol.

Jeudi 13 décembre : LE CREUSOT, Communauté Urbaine Creusot Montceau, réunion sur le « devenir de la pêche sur le lac de la Sorme »,
BESANCON, Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse, réunion concernant l'Accord Cadre, accompagné de J. Maupoux.

Vendredi 14 décembre, FEDERATION, Rendez-vous avec l'Entreprise RISO concernant les photocopieurs.

Lundi 17 décembre, BUXY, EPTB Saône Doubs, Comité des Rivières du Chalonnais, représenté par J. Maupoux,
LOUHANS, Pays de la Bresse Bourguignonne, Réunion concernant le Parc Naturel Régional, accompagné de J. Chatot.

Mercredi 19 décembre : TOULON SUR ARROUX, Comité de Pilotage du Contrat Territorial Arroux-Mesvrin-Drée, représenté par R. Chassignol.

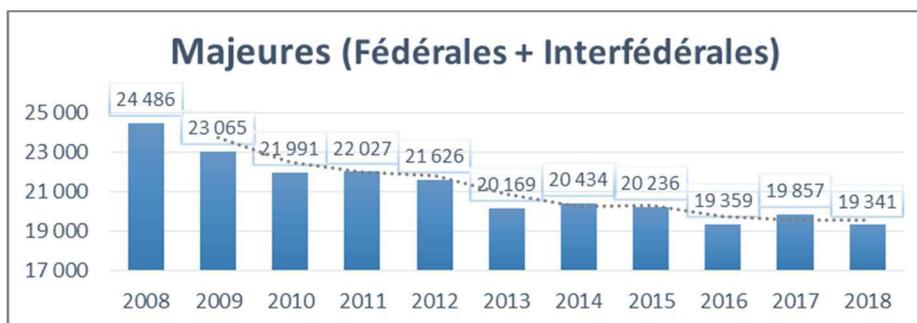
Vendredi 21 décembre : AZE, EPTB Saône Doubs, Comité des Rivières du Mâconnais, concernant les ouvrages listes 2, représenté par J. Maupoux.

Vendredi 21 décembre 2018 au mercredi 2 janvier 2019 : Fermeture annuelle des locaux de la Fédération

EVOLUTION DES CARTES DE PECHE depuis 2008

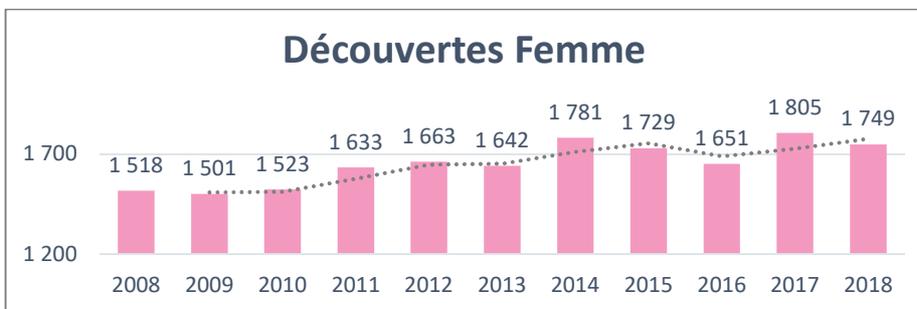
Cartes Majeures (Fédérales + Interfédérales)

19 341 cartes Majeures ont été délivrées en 2018, représentant **une baisse de -2,6%** par rapport à l'année précédente. Il y a des années meilleures que d'autres, mais la tendance des ventes de cartes Majeures est clairement à la baisse depuis plusieurs années (-21.01 % depuis 2008).



Cartes découverte Femme

1 749 cartes découverte Femme vendues en 2018, représentant **une baisse de -3,1 %** par rapport à 2017. Depuis 2008, la tendance des ventes de cartes découverte Femme est à la hausse. L'année 2018 est la 3^{ème} meilleure année de vente.



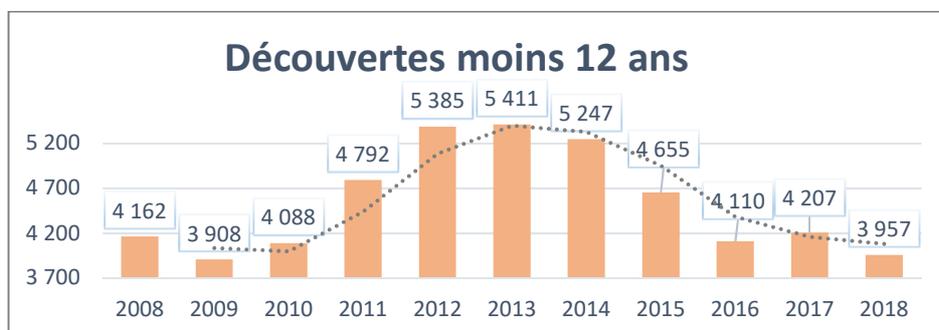
Cartes Mineures

2 719 cartes Mineures délivrées en 2018, représentant **une baisse de -4,96%** par rapport à l'année dernière. Depuis 2008, les ventes ont progressé **de 6%** ; toutefois, après une forte augmentation de 2010 à 2012, la tendance est depuis à la baisse.



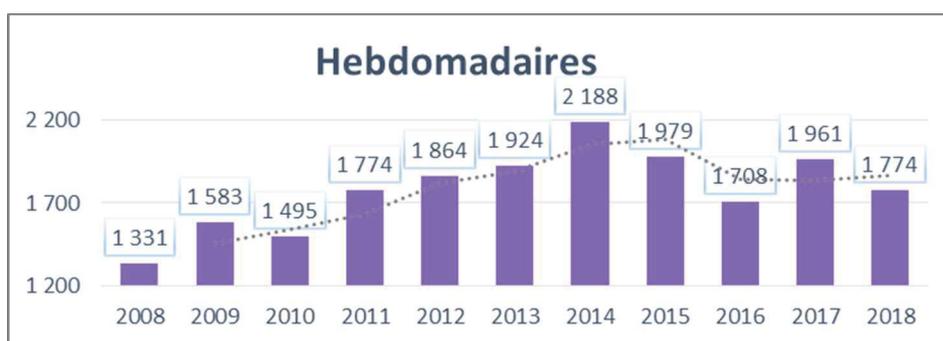
Cartes découverte moins 12 ans

3 957 cartes découverte moins de 12 ans vendues en 2018, soit **une baisse de -5,94%** par rapport à 2017. Après un pic de vente en 2013, la tendance des ventes de cartes de pêche mineure est en chute (-36,75 % depuis 2013).



Cartes hebdomadaires

1 774 cartes hebdomadaires délivrées en 2018, représentant **une baisse de -9,54 %** par rapport à l'année précédente qui avait été encourageante. Depuis 2014 qui était la meilleure année en terme de vente, la tendance est à la baisse.



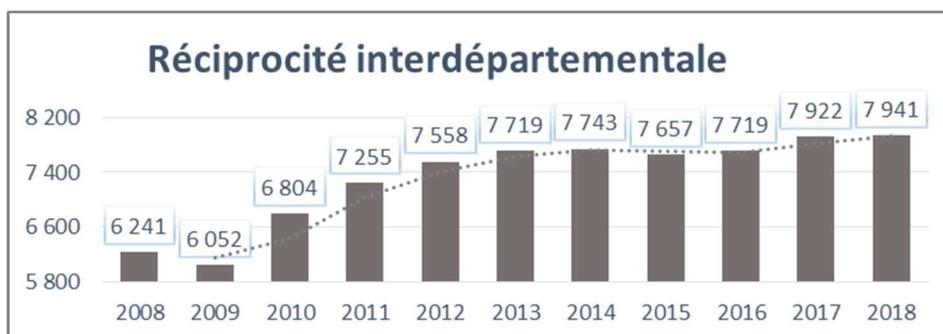
Cartes journalières

7 363 cartes journalières délivrées en 2018, représentant **une hausse de 1,24 %** par rapport à 2017. Cela représente toutefois la plus faible hausse depuis sa mise en place. Depuis 2010, année de la mise en place, les ventes de cartes journalières n'ont cessé de progresser.



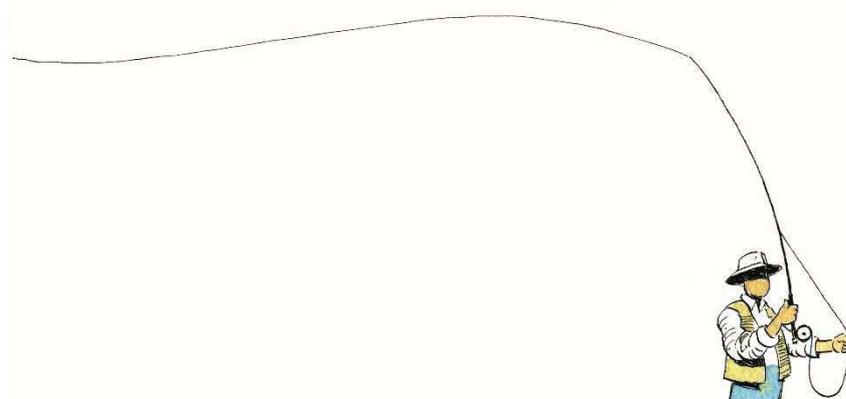
Réciprocité interdépartementale

Malgré une baisse en 2015, les pêcheurs adhèrent de plus en plus à la réciprocité interdépartementale EHGO (sont comptabilisées les cartes interfédérales EHGO et les vignettes EHGO). Cette adhésion représente 41,06 % des cartes de pêche annuelles majeures délivrées en Saône et Loire en 2018.



Conclusion

Après 2017, qui laissait espérer un regain d'adhésion pour les années à venir, l'année 2018 est du même niveau que 2016, c'est-à-dire plutôt décevante. La moyenne d'âge des personnes prenant une carte majeure est de 54,3 ans. L'âge médian des pêcheurs ayant une carte majeure est de 57 ans (il y a autant de pêcheurs ayant moins de 57 ans que ceux ayant plus de 57 ans), ce qui ne laisse pas présager des ventes en forte augmentation pour l'avenir. Les faibles ventes de cartes Mineure et Moins de 12 ans ne permettent pas non plus de présager un rajeunissement des pêcheurs !



VENTES DES CARTES DE PECHE DE L'ANNEE 2018 en quelques chiffres

Cela fait 3 ans que les ventes de cartes de pêche se font exclusivement sur internet. Un comparatif précis peut maintenant avoir lieu à chaque instant.

Evolution des ventes des cartes de pêche par mois

Tableau récapitulatif des ventes de cartes par mois selon le type de carte de pêche en 2018

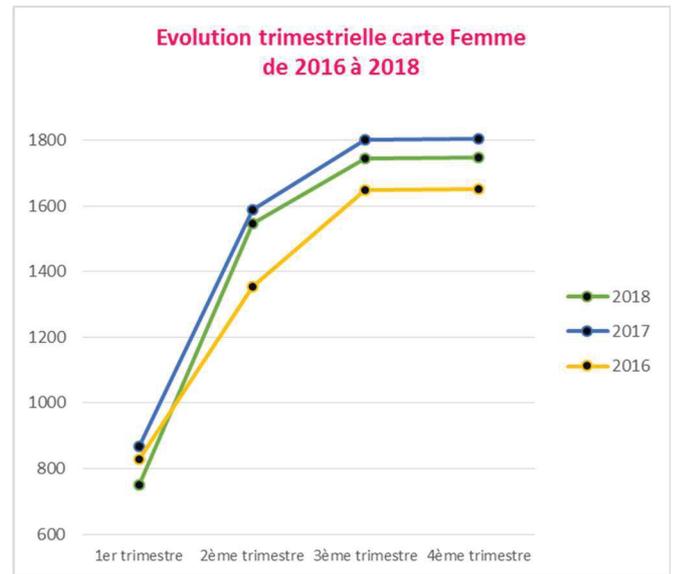
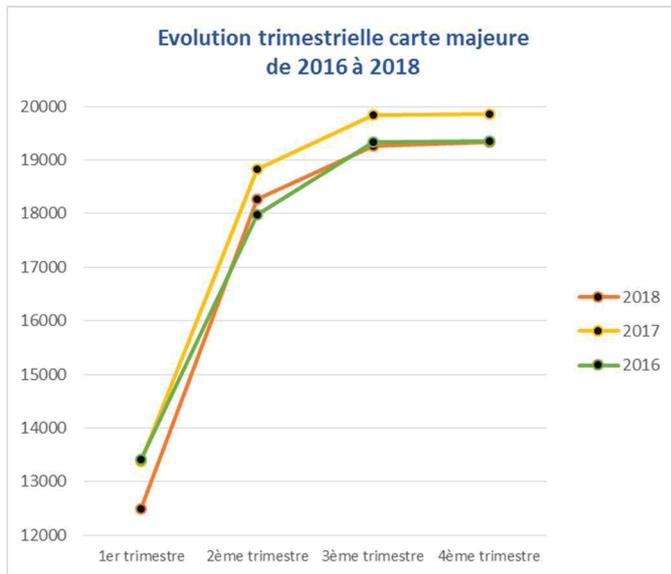
Mois	Cartes Majeures + Interfédérales + ADAPAEF*		Femmes		Mineures		Moins de 12 ans		Journalières		Hebdomadaires	
	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%
Décembre 2017	1 386	7,2%	69	3,9%	88	3,2%	84	2,1%	1	0,0%	0	0,0%
Janvier	3 405	17,6%	197	11,3%	253	9,3%	206	5,2%	21	0,3%	0	0,0%
Février	1 835	9,5%	133	7,6%	216	7,9%	156	3,9%	21	0,3%	6	0,3%
Mars	5 869	30,3%	351	20,1%	697	25,6%	723	18,3%	529	7,2%	44	2,5%
Avril	2 846	14,7%	358	20,5%	503	18,5%	836	21,1%	437	5,9%	95	5,4%
Mai	2 033	10,5%	292	16,7%	330	12,1%	482	12,2%	797	10,8%	450	25,4%
Juin	897	4,6%	148	8,5%	171	6,3%	322	8,1%	683	9,3%	177	10,0%
Juillet	616	3,2%	124	7,1%	272	10,0%	570	14,4%	1 250	17,0%	255	14,4%
Août	303	1,6%	61	3,5%	155	5,7%	472	11,9%	2 353	32,0%	395	22,3%
Septembre	72	0,4%	12	0,7%	22	0,8%	74	1,9%	854	11,6%	242	13,6%
Octobre	71	0,4%	3	0,2%	12	0,4%	28	0,7%	278	3,8%	95	5,4%
Novembre	8	0,04%	1	0,1%	0	0,00%	4	0,10%	85	1,2%	13	0,7%
Décembre	0	0,0%	0	0,0%	0	0,00%	0	0,00%	54	0,7%	2	0,1%
TOTAL	19 341	100,0%	1 749	100,0%	2 719	100,0%	3 957	100,0%	7 363	100,0%	1 774	100,0%
ANNEE 2018 PAR TRIMESTRE												
1er Trimestre	12 495	64,6%	750	42,9%	1 254	46,1%	1 169	29,5%	572	7,8%	50	2,8%
2ème Trimestre	5 776	29,9%	798	45,6%	1 004	36,9%	1 640	41,4%	1 917	26,0%	722	40,7%
3ème Trimestre	991	5,1%	197	11,3%	449	16,5%	1 116	28,2%	4 457	60,5%	892	50,3%
4ème Trimestre	79	0,4%	4	0,2%	12	0,4%	32	0,8%	417	5,7%	110	6,2%
ANNEE 2017 PAR TRIMESTRE pour comparatif												
1er Trimestre	13 372	67,3%	867	48,0%	1 391	48,6%	1 341	31,9%	633	8,7%	31	1,6%
2ème Trimestre	5 462	27,5%	723	40,1%	911	31,8%	1 499	35,6%	1 879	25,8%	742	37,8%
3ème Trimestre	1 002	5,0%	211	11,7%	542	18,9%	1 323	31,4%	4 198	57,7%	1 056	53,9%
4ème Trimestre	21	0,1%	4	0,2%	17	0,6%	44	1,0%	563	7,7%	132	6,7%

*ADAPAEF : Association Départementale Agréée des Pêcheurs Amateurs aux Engins et Filets

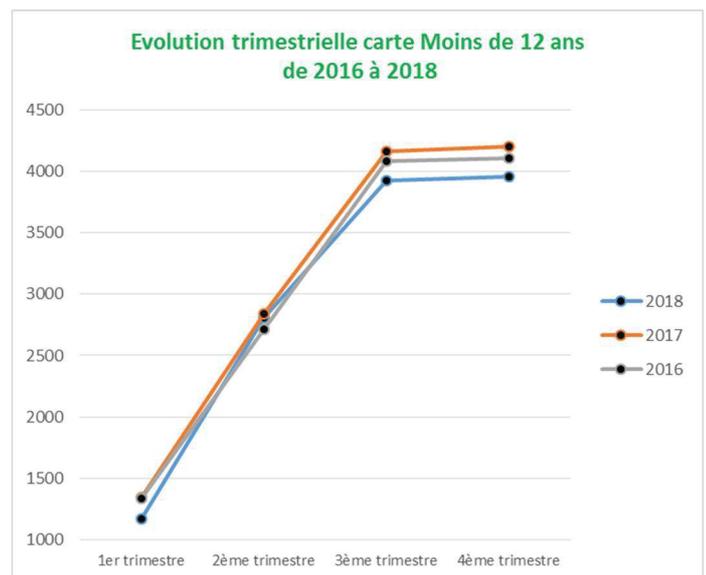
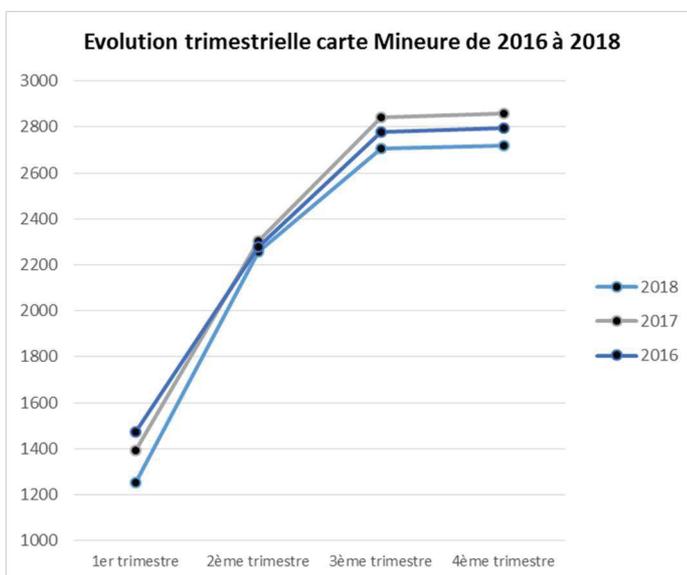
Le 1^{er} trimestre de l'année est le plus important pour la vente des cartes de pêche majeures (64,6%). Toutefois, il y a eu moins de vente lors du 1^{er} trimestre 2018 que lors du 1^{er} trimestre 2017 et un peu plus par rapport au 2^{ème} trimestre que l'année précédente. Au 1^{er} semestre 2018, le retard des ventes de cartes majeures était de -2,99%. En fin d'année la baisse des effectifs des cartes majeures était de -2,6 %, soit une amélioration par rapport au 1^{er} semestre, due probablement à l'expérimentation de la « carte Personne Majeure Offre d'automne » au tarif réduit de 50 % du 1^{er} octobre au 31 décembre 2018.

Les autres cartes de pêche suivent la même tendance : il y a eu proportionnellement moins de ventes lors du 1^{er} trimestre et plus lors du 2^{ème} trimestre par rapport à l'année précédente, ce qui se répercute sur les trimestres suivants mais n'empêche pas la baisse d'effectif en fin d'année ; sauf pour les cartes de pêche journalières.

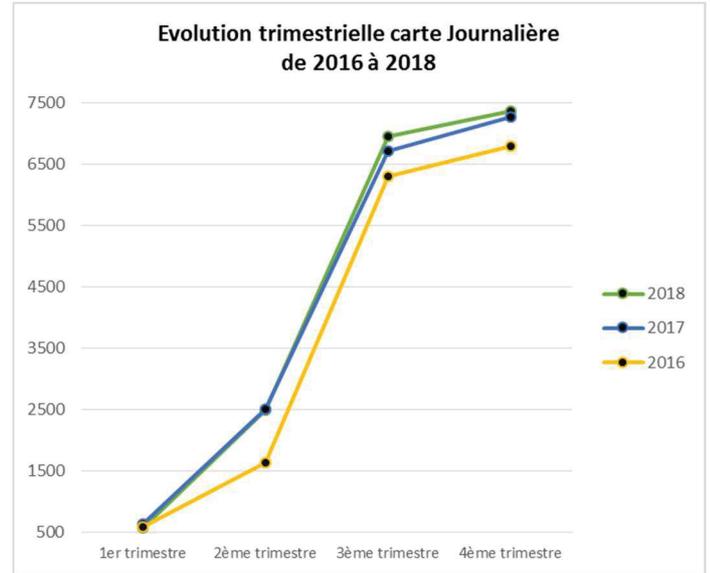
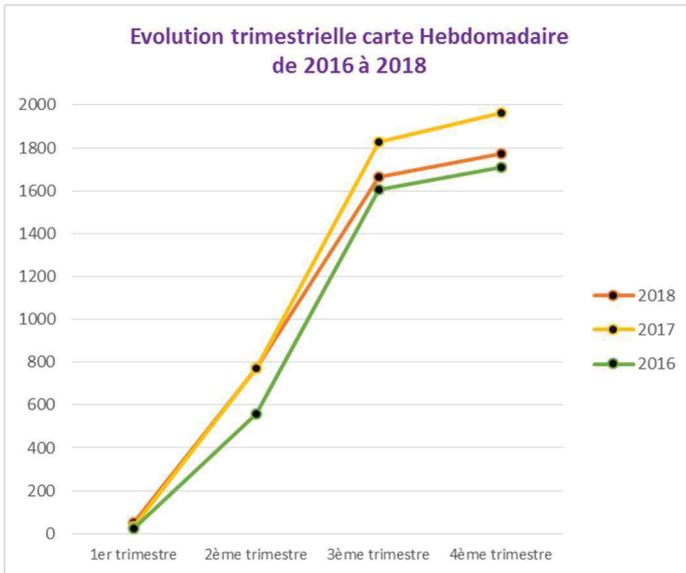
Evolutions trimestrielles pour les cartes majeures et Femme de 2016 à 2018



Evolutions trimestrielles pour les cartes mineures et moins de 12 ans de 2016 à 2018



Evolutions trimestrielles pour les cartes hebdomadaires et journalières de 2016 à 2018

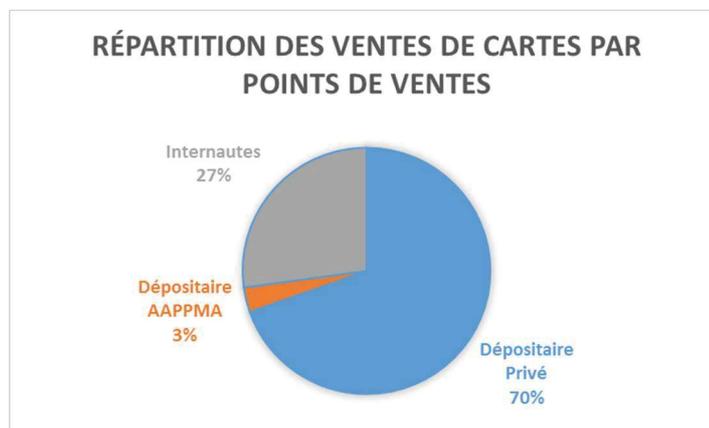


Répartition des ventes par point de vente

	Ventes en 2016			Ventes en 2017			Ventes en 2018		
	Nombre Ventes	%	Nombre dépositaire (1)	Nombre Ventes	%	Nombre dépositaire (1)	Nombre Ventes	%	Nombre dépositaire (1)
Dépositaire Privé	28 089	77%	157	27 499	72%	156	25 680	70%	159
Dépositaire AAPPMA	1 457	4%	23	1 697	4%	22	1 204	3%	23
Internautes	6 874	19%		8 768	23%		10 019	27%	
TOTAL Ventes	36 420			37 964			36 903		

(1) Nombre de dépositaires ayant vendu au moins 1 carte de pêche pour la saison

Après trois années de ventes exclusives sur Internet on peut constater que la part des ventes réalisées par les dépositaires (privés et AAPPMA) diminue d'année en année (-4 % sur le volume des ventes en 2018) et que la part Internaute augmente dans le même temps (+4% sur le volume des ventes pour 2018) bien que le nombre de dépositaires reste équivalent (+3 pour 2018).

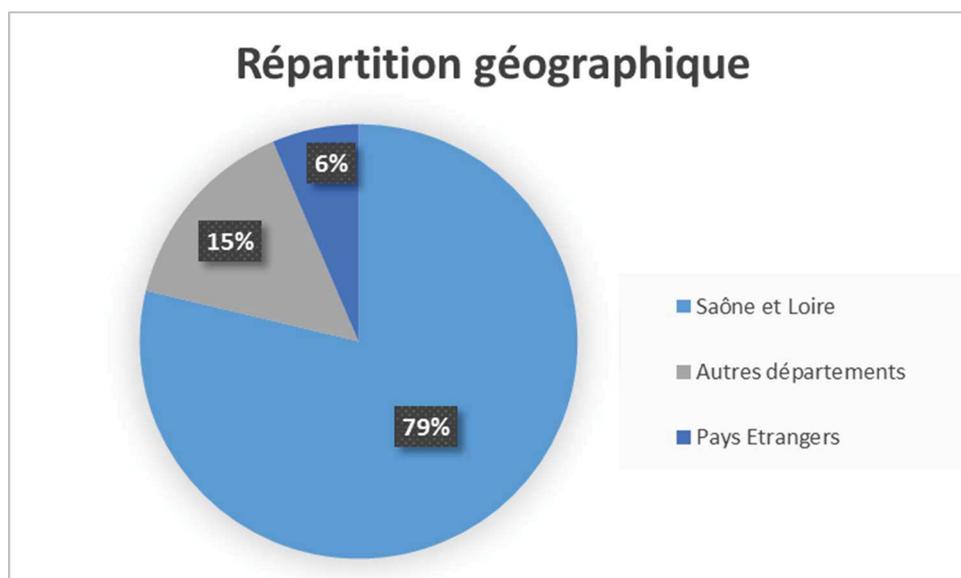


Ages et sexes des pêcheurs (en nombre de cartes)

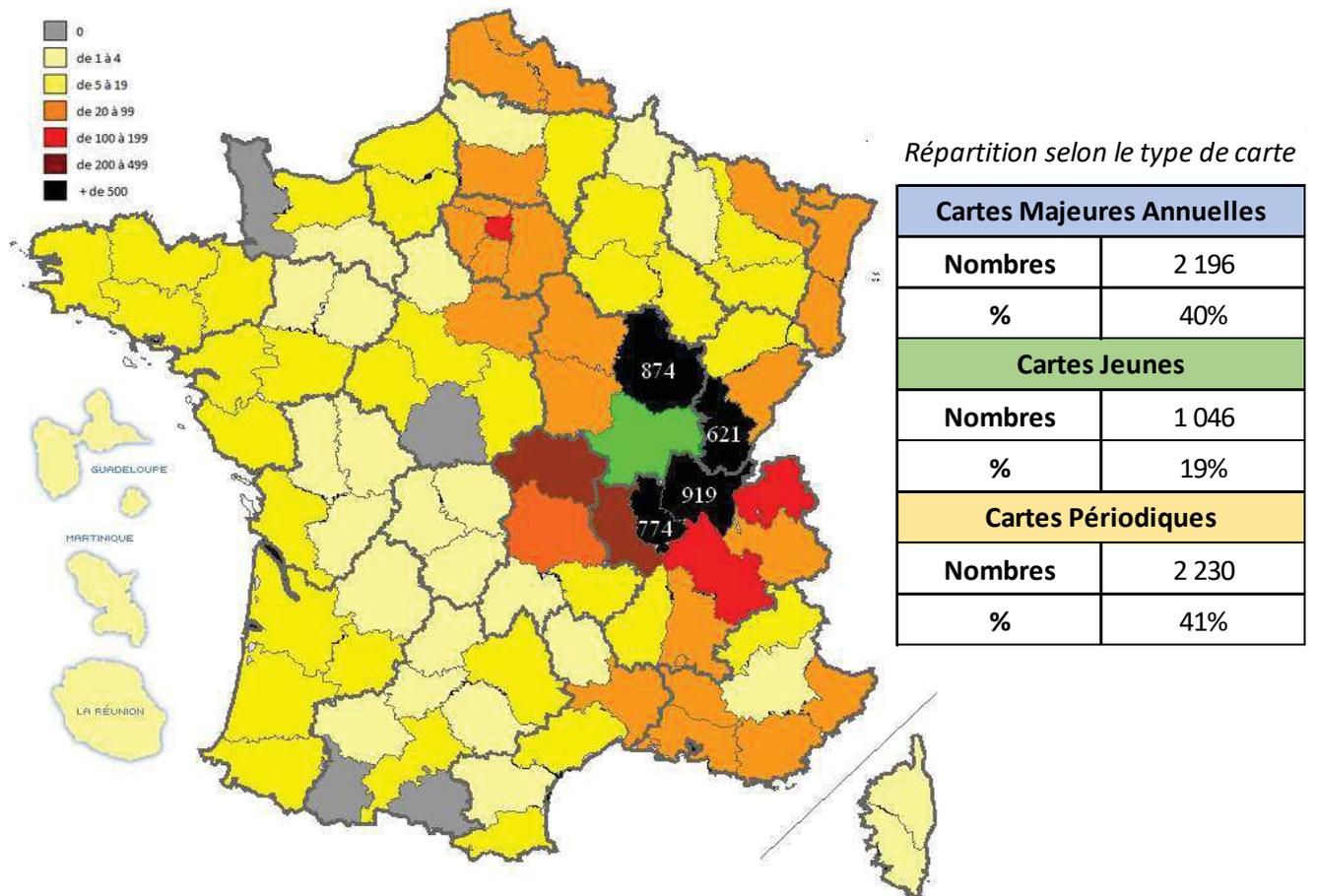
		0-14		15-24		25-34		35-44		45-54		55-64		65+		Total
		Homme	Femme													
Carte Majeure (Interfédérale + Majeure + ADAPAEF)	Nombre			1 046	9	2 118	19	2 475	25	3 195	33	4 662	32	5 694	33	19 341
	% tranche d'âge			5,45%		11,05%		12,93%		16,69%		24,27%		29,61%		
Carte promotionnelle Découverte Femme	Nombre				89		185		227		330		449		469	1 749
	% tranche d'âge				5,09%		10,58%		12,98%		18,87%		25,67%		26,82%	
Carte Personne mineure	Nombre	1 369	103	1 189	58											2 719
	% tranche d'âge	54,14%		45,86%		0,00%		0,00%		0,00%		0,00%		0,00%		
Carte Découverte moins de 12 ans	Nombre	3 448	509													3 957
	% tranche d'âge	100,00%		0,00%		0,00%		0,00%		0,00%		0,00%		0,00%		
Carte Hebdomadaire	Nombre	3	0	141	3	392	8	532	5	320	6	233	5	126	0	1 774
	% tranche d'âge	0,17%		8,12%		22,55%		30,27%		18,38%		13,42%		7,10%		
Carte Journalière	Nombre	186	28	903	84	1 357	78	1 403	85	1 269	60	1 023	70	788	29	7 363
	% tranche d'âge	2,91%		13,40%		19,49%		20,21%		18,05%		14,84%		11,10%		
TOTAUX	H / F	5 006	640	3 279	243	3 867	290	4 410	342	4 784	429	5 918	556	6 608	531	36 903
	%	13,57%	1,73%	8,89%	0,66%	10,48%	0,79%	11,95%	0,93%	12,96%	1,16%	16,04%	1,51%	17,91%	1,44%	
	Tranche d'âge	5 646		3 522		4 157		4 752		5 213		6 474		7 139		
	%	15,30%		9,54%		11,26%		12,88%		14,13%		17,54%		19,35%		

Répartition géographique des pêcheurs (en nombre de cartes de pêche)

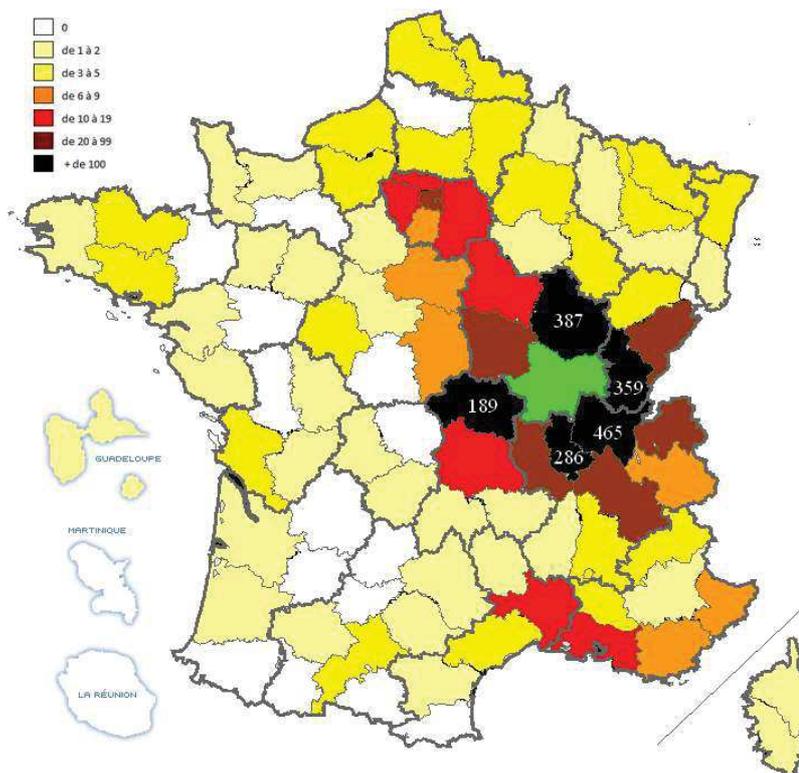
	Saône et Loire	Autres départements	Pays Etrangers	Total
Cartes de pêche vendues	29 068	5 472	2 363	36 903



Ventes selon le département de provenance du pêcheur (tout type de cartes de pêche)



Répartition des ventes des cartes Majeures (Majeures et Femme) selon la provenance du pêcheur



Ventes selon le pays de provenance du pêcheur

Pays Etrangers	Nombre de cartes vendues	Pays Etrangers	Nombre de cartes vendues
ALLEMAGNE	1 893	POLOGNE	4
SUISSE	160	SERBIE	3
PAYS-BAS	107	AUTRICHE	2
BELGIQUE	73	BULGARIE	2
ROYAUME-UNI	26	CANADA	2
BOSNIE-HERZEGOVINE	13	LUXEMBOURG	2
LITUANIE	9	AFRIQUE DU SUD	1
ETATS-UNIS	8	AUSTRALIE	1
ROUMANIE	8	COTE D'IVOIRE	1
DANEMARK	7	IRLANDE, ou EIRE	1
TCHEQUE (REPUBLIQUE)	7	ISRAEL	1
CROATIE	6	LIBAN	1
KAZAKHSTAN	5	PORTUGAL	1
RUSSIE	5	UKRAINE	1
ESPAGNE	4	VIET NAM	1
HONGRIE	4		
ITALIE	4	TOTAL	2 363

Types des cartes de pêche prises par les pêcheurs étrangers

Type de carte de pêche	Nombre
Carte Interfédérale	280
Carte Majeure	136
Carte promotionnelle Découverte Femme	14
Carte Personne mineure	80
Carte Découverte moins de 12 ans	92
Carte Hebdomadaire	1 319
Carte Journalière	442

SYNTHESE DES ALEVINAGES REALISES PAR LES AAPPMA ET LA FDAAPPMA

Espèces	Poids en Kg				Nombre				Coût total
	Canaux	Etangs	Rivières	Total kg	Canaux	Etangs	Rivières	Total Nombre	
Brème	700			700				0	0,00 €
Carpe	596	10 182	816	11 594		700		700	18 272,37 €
Carpeau / Carrassin		400		400					0,00 €
Carpe Amour				0				0	0,00 €
Gardon	1 580	9 693	2 342	13 615				0	52 013,99 €
Goujon				0				0	0,00 €
Rotengle				0				0	0,00 €
Tanche	50	1 053	325	1 428				0	6 371,41 €
Total Blancs	2 926	21 328	3 483	27 737	0	700	0	700	76 657,77 €
Black-Bass		106	290	396				0	6 605,75 €
Juvenile Black Bass				0			1 500	1 500	660,00 €
Brochet	240	2 405	2 463	5 108				0	47 829,56 €
Brocheton				0				0	0,00 €
Fingerling de Brochet				0		100	3 000	3 100	1 620,00 €
Perche		111	180	291				0	2 403,95 €
Sandre	478	585	260	1 323				0	25 918,13 €
Juvenile de Sandre				0				0	0,00 €
Total Carnassiers	718	3 206	3 193	7 117	0	100	4 500	4 600	85 037,39 €
Truite Arc en Ciel	1 585	5 431	7 397	14 413				0	75 374,09 €
Truite Fario		30	5 545	5 575				0	40 979,98 €
Alevin de Truite Fario				0				0	0,00 €
Ombret				0				0	0,00 €
Saumon de Fontaine			150	150					1 197,00 €
Total Truites	1 585	5 461	13 092	20 138	0	0	0	0	117 551,07 €
TOTAUX TOUT POISSON	5 229	29 995	19 768	54 992	0	800	4 500	5 300	279 246,23 €

Synthèse effectuée grâce aux procès-verbaux d'alevinage réalisés par les Agents de Développement ou données transmises par l'ensemble des AAPPMA du département.

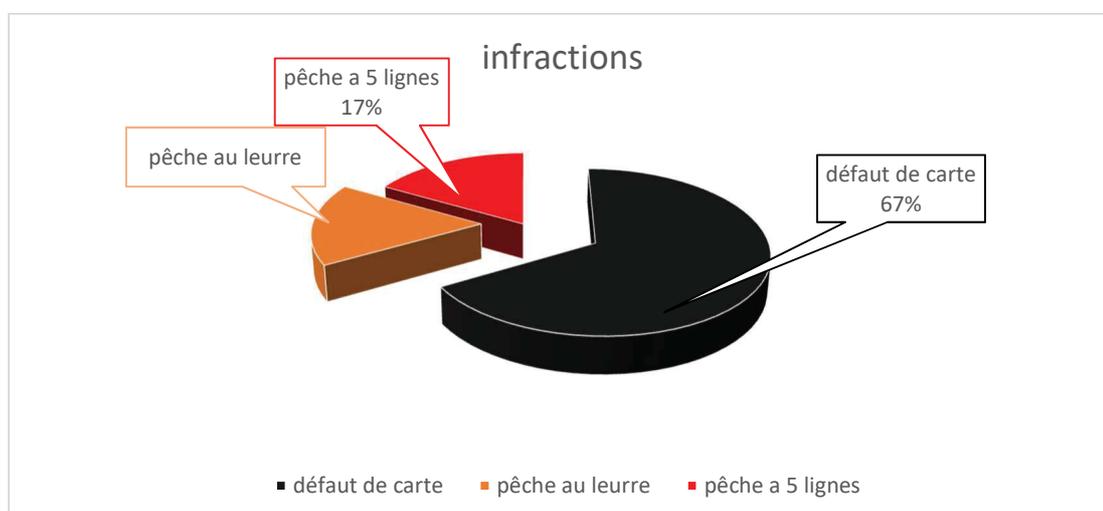
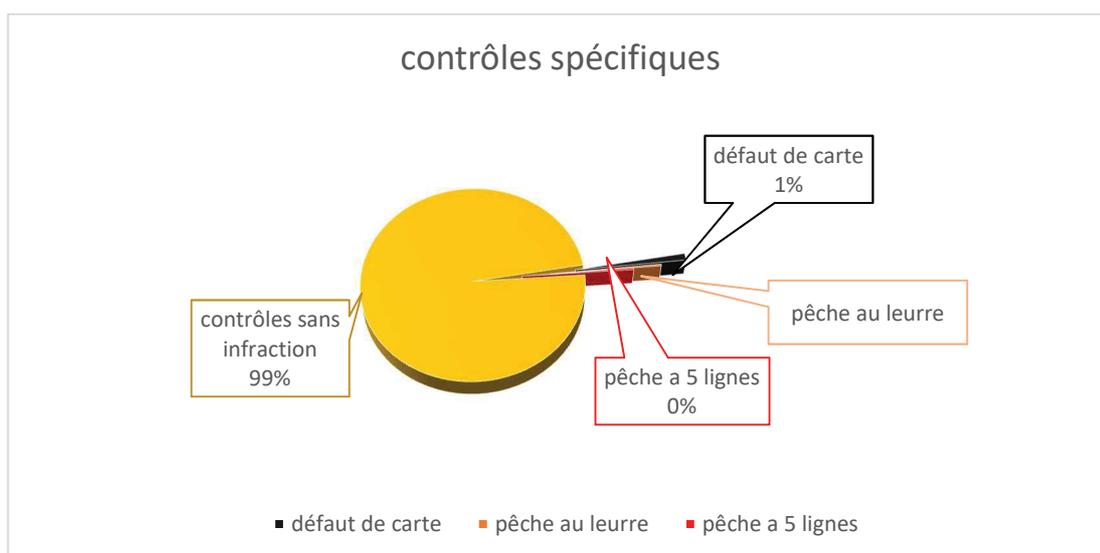
ACTIVITE DES AGENTS DE DEVELOPPEMENT DE LA FEDERATION

Action contre les infractions

Sur environ 240 jours de contrôles, 1 200 contrôles ont été effectués et 8 infractions ont été relevées. 29 jours de tournées spécifiques ont été programmées pour 359 contrôles, comprenant des sorties binôme sur des secteurs prédéfinis en accord avec notre hiérarchie ainsi que deux jours de surveillance de trafic de poisson. Deux sorties bateau ont été réalisées sur Saône avec l'appui d'un véhicule depuis la berge coté halage (de Chalon sur Saône à Mâcon, 106 contrôles pour 29 en bateau), et enfin nous avons appuyé la brigade de l'ONCFS pour les contrôles de nuit (5 nuits, 80 contrôles dont 34 timbres amende et 2 procès-verbaux).

Pendant ces 29 journées nous avons effectué 359 contrôles pour 6 infractions relevées, comprenant 4 pêches sans carte, une à plus de 4 cannes et une pêche au leurre.

Au cours de l'année les pêcheurs ont pu remarquer notre nouveau dispositif de contrôle avec QR code dont on a pu tirer une cartographie des contrôles en Saône et Loire grâce à la géolocalisation de celui-ci. Après quelques petits déboires de réseau ou autres cet outil est maintenant opérationnel.



Appui technique

Au cours de cette année, nous avons été conviés à des dizaines de réunions soit internes (réunions techniques, organisation pour toutes les missions) ou externes pour représenter la Fédération concernant la réglementation auprès du substitut du procureur, la Jussie, les alevinages et la vidange des étangs ou certains travaux avec la DDT.

Deux constatations de pollution furent relevées par nos services, rédigées et relayées au service compétent comme l'AFB-ONCFS.

Les alevinages et les empoissonnements sont toujours d'actualité, soit faits par nos propres moyens soit par le biais d'un tiers agréé. Les vidanges d'étangs nous prennent une bonne partie des mois de novembre et de décembre. Une quinzaine de pêches d'étangs se sont déroulées aux cours de cette période pour différentes AAPPMA. Pour ces missions la préparation du camion est primordiale, un protocole très strict sur le nettoyage (historique des produits et de la fréquence des nettoyages par rapport aux pêches à effectuer) ainsi que de la traçabilité du poisson (provenance du poisson, état sanitaire, espèce invasive ou pas) doit être consigné sur un cahier que nous pouvons fournir à tout moment. Nous sommes présents pour tout appui technique d'alevinage et d'empoissonnement.

Nous continuons notre étude d'amélioration de repeuplement piscicole en étang, cette année nous avons suspendu 4 tapis de ponte de deux mètres sur quatre pour optimiser la pose des œufs, ainsi que deux sondes thermiques ; en cours de fonctionnement nous surveillons la validité ou pas de cette technique avec le protocole adapté. Un dossier d'alevinage rigoureux corrélé d'un suivi thermique (température de l'air et température de l'eau de l'étang) est tenu pour voir l'évolution piscicole au cours des années futures.



Tapis de ponte

Pêche électrique

Nous avons fait aussi des recherches sur le terrain pour trouver certains propriétaires pour effectuer des suivis de pêche électrique, ainsi que pour le comptage des écrevisses de nuit, et ce fut une année riche en pêche électrique, de la Mouge à la Petite Dheune, et même en bateau sur la Brenne, la Seille et le Solnan.

Le sauvetage du canal en début d'année fut assez périlleux en raison de la météo pas très clémente, fortes précipitations et gels.

Nous avons effectué des pêches électriques pour le suivi des frayères à brochet et quelques sauvetages comme à l'étang de l'hôpital de Chalon sur Saône.

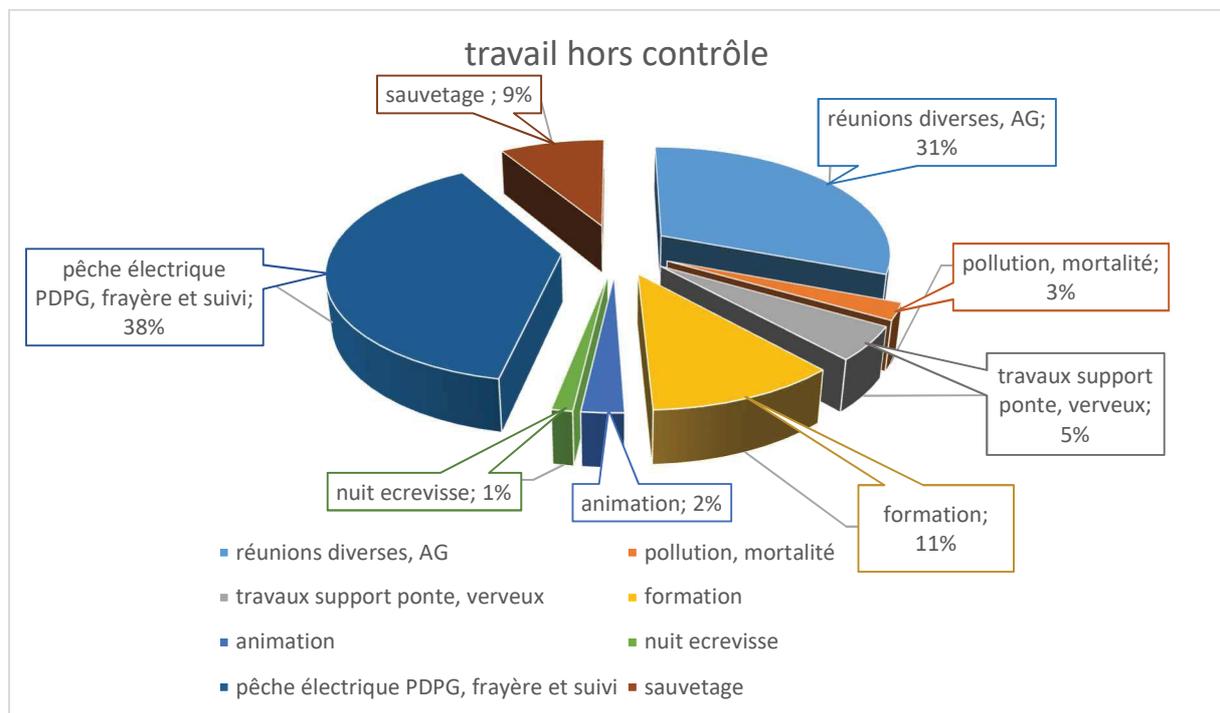
Comme presque tous les ans nous sommes allés prêter main forte en pêches électriques d'inventaires piscicoles des Fédérations du Doubs et du Jura sur les rivières du Doubs et de l'Ain.

Pour que toutes ces missions de pêche soient réalisées avec succès nous devons préparer en amont les questions logistiques, l'entretien du matériel et le nombre de personnes disponibles par rapport au travail à fournir, recherche propriétaires et un emplacement idéal pour une pêche avec le moins de stress pour les poissons.

Formation et animation

Nous sommes allés à des manifestations de pêche telles que :

- Une journée au Décathlon de Chalon sur Saône,
- l'Open de Chalon pour la police de la pêche, le respect des emplacements, quelques pesées et la remise des trophées,
- La grande journée de la pêche à Mâcon avec simulateur, stand et hôteses,
- Une journée avec l'association des Papillons blancs à Blanzly.



INFRACTIONS PÊCHE RELEVÉES AYANT ENTRAINÉ LA REDACTION DE PROCÈS VERBAUX

	Agent de développement de la Fédération	Agents ONCFS	Gardes particuliers d'AAPPMA	Gendarmerie Nationale	nombre total
Pêche en eau douce sans faire partie d'une AAPPMA et sans avoir acquitté la CPMA	6	7	1		14
Pêche en eau douce à l'aide de procédé ou mode de pêche prohibé			3		3
Pêche avec un nombre de ligne supérieur au maximum autorisé	1	1	2		4
Pêche en eau douce pendant les heures d'interdiction		25	3		28
Pêche dans les eaux de la 2ème catégorie, au moyen d'un procédé ou d'un mode non autorisé, pendant la période d'interdiction de la pêche du brochet	1				1
Pêche en eau douce en temps prohibé		1			1
Pêche sans être à proximité de ses cannes			1		1
	8	34	10	0	52

SUITE DONNÉE AUX PROCÈS-VERBAUX

	Règlement amiable accepté	Règlement amiable en cours de paiement (échancier)	Proposition amiable non acceptée à ce jour	Règlement amiable non proposé : Classement sans suite (non conforme, mauvaise adresse)	Traitement du Procès Verbal en cours	nombre total
Pêche en eau douce sans faire partie d'une AAPPMA et sans avoir acquitté la CPMA	5	3	2	2	2	14
Pêche en eau douce à l'aide de procédé ou mode de pêche prohibé	1			2		3
Pêche avec un nombre de ligne supérieur au maximum autorisé	3			1		4
Pêche en eau douce pendant les heures d'interdiction	14	1	9	4		28
Pêche dans les eaux de la 2ème catégorie, au moyen d'un procédé ou d'un mode non autorisé, pendant la période d'interdiction de la pêche du brochet				1		1
Pêche en eau douce en temps prohibé			1			1
Pêche sans être à proximité de ses cannes				1		1
	23	4	12	11	2	52

ACTIVITE TECHNIQUE

LES ÉTUDES PISCICOLES

Suivi 2017 / 2018 de la reproduction du brochet en Saône-et-Loire



Pêche électrique dans le bras mort de la Prairie des Oies à Mouthier-en-Bresse



Juvenile de brochet

La Fédération réalise chaque année un suivi de la reproduction du brochet au sein de diverses zones humides annexes des cours d'eau de Saône-et-Loire. Ce suivi est principalement axé sur des cours d'eau où des actions visant à restaurer les populations de brochet sont engagées. Il s'agit donc des cours d'eau où les populations de brochet sont actuellement dans un mauvais état de conservation. Réalisé à la fin du printemps, le suivi consiste en un inventaire par pêche électrique dans les zones humides dans lesquelles le brochet se reproduit. L'objectif est de capturer les juvéniles de brochet présents pour vérifier que la reproduction de cette espèce s'est effectivement bien déroulée.



Verveux à ailes posés à l'entrée du Bief Colas

Ce suivi a été complété pour la première fois en 2018, en collaboration avec l'AAPPMA de Cuisery, par un essai de capture de géniteurs de brochet à l'entrée de deux frayères à brochet implantées le long de la Seille : le Bief Colas à Jouvençon et la zone humide du Pré des Saules à Cuisery. Cette opération s'est déroulée au cours des mois de février et mars 2018 à l'aide d'engins de capture appelés « verveux à ailes » qui ont dû être relevés tous les deux jours.

Bassin	Cours d'eau	Nom du site	Commune	Date	
				2017	2018
Saône	Dheune	Bras mort des Prés Jeannin	Saint-Loup-Géanges		x
	Saône	Lône du Breuil	Gergy		x
		Baisse de l'Argillet	Marnay		x
		Frayère du Paquier de Gigny	Gigny-sur-Saône	x	x
		Frayère du Port D'Ormes	Ormes	x	x
	Grosne	Baisse de la Grande Vèvre	Beaumont-sur-Grosne	x	
		Bras mort des Petits Prés	Saint-Ambreuil	x	
		Bras mort du Petit Vèvre	St-Cyr	x	x
		Bras mort du Grand Recard	Marnay	x	x
		Mares du Paquier communal	Marnay		x
Seille	Brenne	Bras mort de la Prairie des Oies	Mouthier-en-Bresse	x	x
	Seille	Baisse du moulin de Romain	Saint-Usuge		x
		Bief du Moulin Romain	Saint-Usuge	x	x
	Solnan	Frayère de la Culée	Sainte-Croix	x	x
	Vallièrè	Bras mort du Pont de la Barque	Louhans	x	x
	Seille	Baisse de la Culée	Branges		x
		Bief Colas	Jouvençon		x
		Zone humide du Pré des Saules	Cuisery	x	x
		Bras mort du Pont Rouge	La Genête, Brienne	x	x
Corne de Vachon		La Truchère		x	

Liste des zones humides inventoriées en 2017 et 2018

En 2017, ce suivi a été réalisé sur 12 zones humides : 8 inventaires ont été réalisés dans le cadre de suivis d'aménagements de zones humides pour évaluer l'efficacité des travaux ; 1 inventaire a été réalisé dans le cadre d'un état initial avant travaux et 3 inventaires ont été réalisés pour acquérir des connaissances sur la fonctionnalité des zones humides pour la reproduction du brochet.

Résultats : présence de juvéniles de brochet dans 2 zones humides seulement : la frayère du port d'Ormes (rivière Saône) et la zone humide du Pré des Saules à Cuisery (rivière Seille).

Quelques facteurs explicatifs :

- Une hydrologie peu favorable à la reproduction du brochet pendant la période de reproduction 2017,
- Deux des sites étudiés étaient à sec le jour de l'inventaire : le bras mort du Grand Recard situé le long de la Grosne à Marnay et le bras mort du petit Vevre situé le long de la Grosne à St-Cyr,
- 3 sites ont des caractéristiques peu favorables à la reproduction du brochet : le bief du Moulin de Romain sur la Seille à Saint-Usuge, le bras mort du Pont Rouge sur la Sâne à La Genête et Brienne et le bras mort du Pont de la Barque sur le Solnan à Louhans,
- Autres facteurs pouvant expliquer ces mauvais résultats : population de brochet du cours d'eau trop dégradée (quasi absence de géniteurs), manque d'attractivité de certains sites pour les géniteurs, ...

Le rapport complet de l'étude est disponible sur notre site à <https://www.peche-saone-et-loire.fr/gestion-des-milieux/etude/etude-piscicole-et-astacicole/suivi-departemental-de-la-reproduction-du-brochet/>

En 2018, ce suivi a été réalisé sur 19 zones humides : 14 inventaires ont été réalisés dans le cadre de suivi d'aménagements de zones humides pour évaluer l'efficacité des travaux réalisés, 1 inventaire a été réalisé dans le cadre d'un état initial avant travaux et 4 inventaires ont été réalisés pour acquérir des connaissances sur la fonctionnalité de zones humides naturelles pour la reproduction du brochet.

Résultats des suivis par pêche électrique : Présence de juvéniles de brochet dans 3 zones humides seulement et avec des densités très faibles : la frayère du port d'Ormes (rivière Saône), la mare du Pâquier de Marnay (rivière Grosne) et la zone humide du Pré des Saules à Cuisery (rivière Seille).

Quelques facteurs explicatifs :

- Des conditions thermiques difficiles qui ont certainement détruit les premières pontes,
- Des inventaires réalisés à une période où les juvéniles de brochet pouvaient être de très petite taille et donc difficilement capturables,
- Un des sites étudiés étaient à sec le jour de l'inventaire : le bras mort du petit Vevre situé le long de la Grosne à St-Cyr,
- 4 sites qui ont des caractéristiques peu favorables à la reproduction du brochet : le bras mort des Prés Jeannins sur la Dheune à St-Loup-Géanges, le bief du Moulin de Romain sur la Seille à Saint-Usuge, le bras mort du Pont Rouge sur la Sâne à La Genête et Brienne et le bras mort du Pont de la Barque sur le Solnan à Louhans,
- Autres facteurs pouvant expliquer ces mauvais résultats : population de brochet du cours d'eau trop dégradée (quasi absence de géniteurs), manque d'attractivité de certains sites pour les géniteurs, ...

Résultats des captures de géniteurs de brochet à l'entrée de frayères : 19 brochets ont été capturés à l'entrée du Bief Colas (JOUVENCON) et 2 à l'entrée de la zone humide du Pré des Saules (CUISERY). Globalement, les géniteurs capturés à l'entrée de ces deux frayères sont de petite taille : 85 % d'entre eux ont une taille inférieure à 55 cm. Ces résultats semblent confirmer le mauvais état de conservation de la population de brochet de la Seille dans ce secteur.

L'exploitation des données et la rédaction du rapport pour l'année 2018 seront finalisées au début de l'année 2019.

Responsable : Julien Maupoux

Financement : Agence de l'Eau Rhône-Méditerranée & Corse (50 %), FNPF (25 %), FDAAPPMA 71 (25%)

AAPPMA concernées : Bellesvivre, Chalon-sur-Saône, Cuisery, Louhans, Ormes, Rancy, Romenay, Saint-Ambreuil, Saint-Germain-du-Plain, Sainte-Croix, Saint-Usuge.

Etude piscicole et astacicole des rivières du bassin versant amont de la Grosne

Dans le cadre du Contrat de Rivière du bassin versant de la Grosne, une étude piscicole et astacicole des têtes de bassin de la Grosne a été entreprise dans l'été 2018.

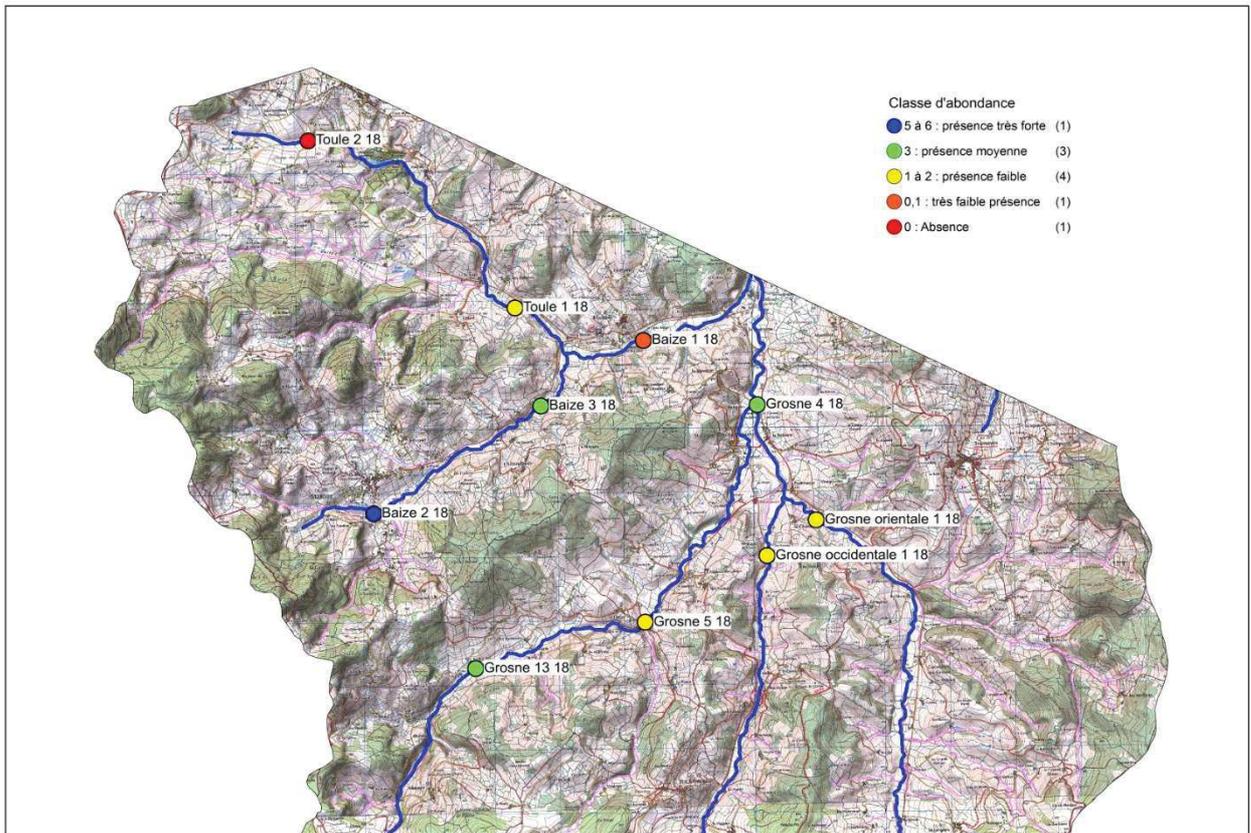
Cette étude fait suite à celle établie en 2008 lors de l'état des lieux avant lancement du contrat de rivière.

Lors de cette campagne d'échantillonnage piscicole, 5 rivières ont été étudiées sur 10 stations distinctes. Quelques ruisseaux potentiellement colonisés par l'écrevisse à pieds blancs ont fait l'objet de prospection nocturne afin de confirmer la présence de l'espèce et d'en qualifier l'état de ses populations.

Ce travail a été complété dans la Rhône par la Fédération du Rhône pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique.

L'ensemble des résultats sera présenté dans un unique rapport d'étude. Dans l'attente, une synthèse des résultats piscicoles obtenus dans le département de Saône-et-Loire est accessible à la page internet suivante :

https://www.peche-saone-et-loire.fr/wp-content/uploads/2019/01/Resume_sommaire_resultat_peche_electrique_hautegrosne2019.pdf



Abondance de la truite commune sur les stations de pêche (carte extraite de la synthèse évoquée ci-dessus)

Responsable : Rémy Chassignol

Financement : Agence de l'Eau Rhône-Méditerranée & Corse (56 %), FNPF (22%), FDAAPPMA 71 (22 %)

AAPPMA concernée : Tramayes

Suivi des aménagements piscicoles réalisés sur le Botoret

Dans la commune de Chauffailles sur le Botoret, une rivière de 1ère catégorie piscicole abritant encore aujourd'hui une belle population de truites fario, des travaux d'aménagement piscicoles ont eu lieu lors des étés 2017 et 2018.

Dans un premier temps, des petits seuils ont été supprimés. Puis, pour compenser la perte de lame d'eau et pour apporter des abris et des caches aux truites, des travaux complémentaires ont été entrepris.

Ces travaux ont été entrepris par **le Syndicat Mixte des Rivières du Sornin et de ses Affluents**.

La Fédération de Saône-et-Loire pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique a été un des partenaires techniques et financiers de l'opération.

Des blocs ont ainsi été disposés dans le lit de la rivière pour favoriser la diversification des écoulements et augmenter considérablement la quantité d'abris dont dépendent les truites fario.

Les densités de truite fario d'une rivière sont étroitement liées à la qualité des eaux mais aussi à la qualité des habitats. Pour s'alimenter, les truites recherchent des veines d'eau spécifiques et pour s'abriter ces mêmes poissons recherchent des caches. Les blocs ont été disposés de sorte à respecter ces grands principes.



Blocs nouvellement posés dans le lit du Botoret

Ainsi aménagé, le parcours devrait aussi être plus attractif pour les pêcheurs ; les blocs étant des postes très intéressants à prospecter. Pour rappel, la réglementation du département fixe le prélèvement autorisé à 3 truites fario par jour et par pêcheur à la taille de 23 cm.

Au jour de la visite après travaux, malgré la faiblesse des débits (sécheresse) et la très récente pose des blocs, de nombreuses truites ont pu être observées en poste à proximité de leurs nouveaux abris.

Le suivi scientifique de cet aménagement sera réalisé par notre Fédération (suivi de l'évolution des quantités de caches, de l'évolution des faciès d'écoulement et évolution des densités de truites sauvages).

Le rapport d'état initial est d'ores et déjà disponible en suivant ce lien : https://www.peche-saone-et-loire.fr/wp-content/uploads/2018/12/suivi_travaux_restoration_habitat_piscicole_botoret_2018.pdf

Responsable : Rémy Chassignol

Financement : Agence de l'Eau Rhône-Méditerranée & Corse (50 %), FDAAPPMA 71 (50 %)

AAPPMA concernée : Chauffailles

Inventaires des petits obstacles à la libre circulation piscicole sur les affluents du Méchet

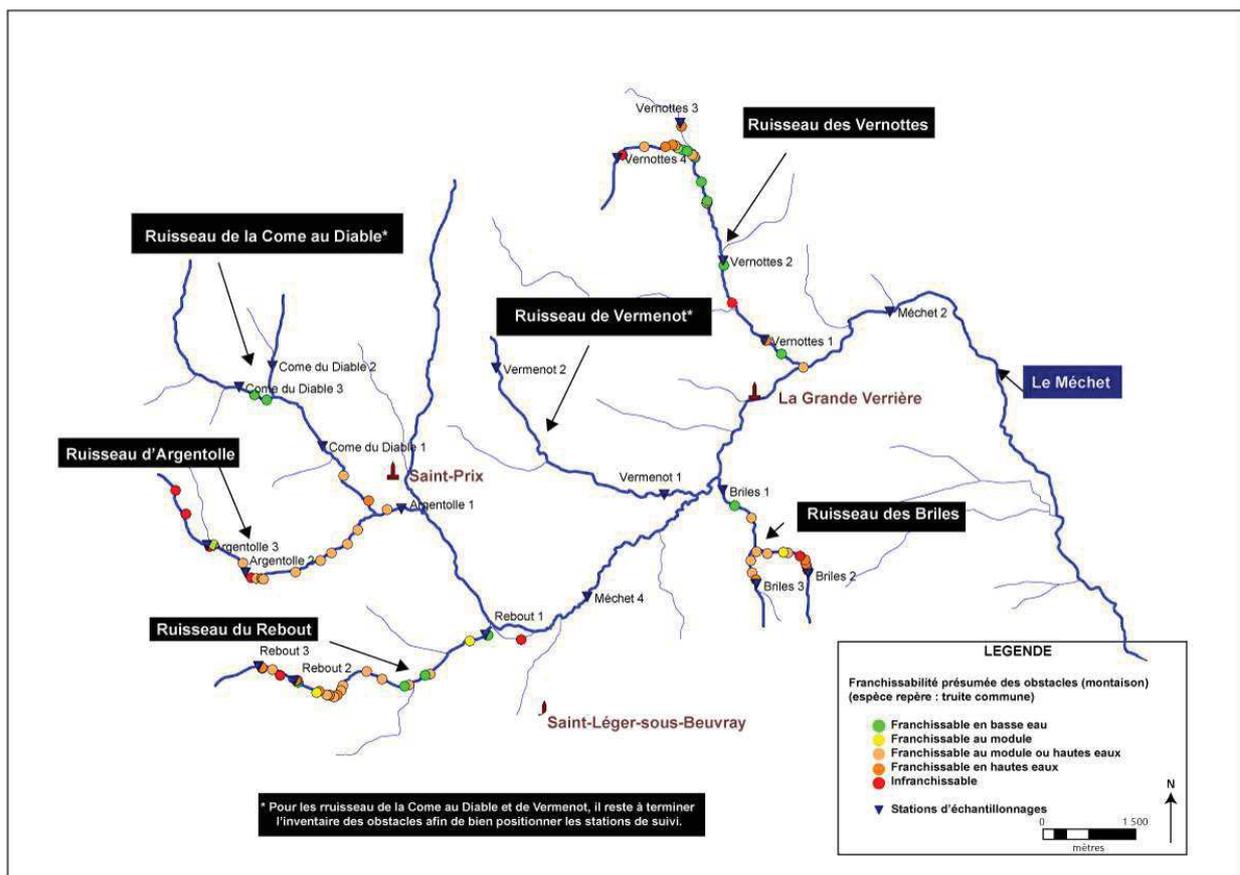
Dans le cadre de ses missions de protection du milieu aquatique, la Fédération de pêche de Saône-et-Loire participe activement avec le Parc Naturel Régional du Morvan à la restauration des ruisseaux et rivières de 1^{ère} catégorie.

Sur les ruisseaux et rivières du Morvan, les ruptures de la continuité écologique compte parmi les facteurs limitants majeurs au maintien de certaines espèces piscicoles telles que la truite commune et le saumon atlantique. Ces poissons patrimoniaux, inféodés aux rivières du Morvan, ont des besoins de migration pour accéder à leur site de reproduction, mais aussi pour fuir les portions de cours d'eau soumises aux réchauffements climatiques en période estivale. Pour ces poissons d'eau froide, l'amplification des régimes thermiques estivaux, peut à moyen terme faire disparaître leurs populations, ce qui entrainerait automatiquement un déclassement de l'état écologique des masses d'eau concernées.

Afin de déterminer quels sont les obstacles réellement pénalisant pour les truites communes sur les affluents du Méchet, une étude génétique va être lancée dans le courant de l'année 2019.

En effet, grâce à la génétique, il est possible de savoir si certaines populations sont isolées en amont ou en aval d'ouvrage, si elles présentent un fort taux de consanguinité et une faible diversité génétique. De la sorte, il devient plus simple d'identifier les obstacles majeurs à la libre circulation des espèces piscicoles.

En préparation de cette étude génétique, un inventaire des obstacles (naturels ou artificiels) susceptibles d'entraver la libre circulation piscicole a donc été entrepris dans le courant de l'année 2018. Cet inventaire va servir de base de travail au lancement de l'étude génétique.



Responsable : Rémy Chassignol

Financement : Agence de l'Eau Rhône-Méditerranée & Corse (50 %), FDAAPPMA 71 (50%)

AAPPMA concernée : Autun

Suivi piscicole de la Petite Dheune

La Petite Dheune, encore appelée autrefois ruisseau de Boisseau, était le bief d'alimentation du Moulin d'Arlebeau sur la commune de Remigny (71). Le cours méandriforme du bief, sa faible pente et l'absence d'entretien depuis l'arrêt de l'exploitation du moulin d'Arlebeau ont provoqué l'envasement total de son lit et son assèchement.

Conscient des enjeux liés à la restauration de ce bief, le Syndicat mixte d'aménagement de la Dheune a entrepris, courant 2010, d'importants travaux. Ce chantier qui concernait les communes de Santenay, Remigny et Chagny s'est étalé de septembre à novembre.

Les travaux projetés consistaient en deux opérations : d'une part, la restauration du lit de l'ancien bief de moulin et d'autre part, l'entretien des boisements des berges.

Ce projet ambitieux avait pour objectif de rétablir les fonctions hydrauliques et biologiques du bief sur une distance de 4 km.

Parmi les objectifs, il fallait améliorer les conditions d'écoulement de l'eau, pour limiter les crues de la Dheune sur certains quartiers de Chagny, tout en préservant au maximum la diversité du milieu, en assurant la continuité biologique des espèces piscicoles et en restaurant la végétation rivulaire de manière à ce qu'elle remplisse l'ensemble de ses fonctions.

L'Établissement Public Territorial du Bassin Saône et Doubs a sollicité la Fédération de Saône-et-Loire pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique en 2011 et 2018 pour réaliser le suivi du peuplement piscicole de la Petite Dheune.

Si les résultats des suivis piscicoles ont montré une recolonisation rapide de la Petite Dheune par les poissons, ces derniers ont aussi souligné l'état écologique globalement médiocre de la Petite Dheune. En effet, les espèces sensibles sont souvent assez peu abondantes (chabot, vairon, vandoise), parfois même absentes (truite fario en 2018 et lamproie de Planer). Les poissons les plus représentés (chevesne et goujon) sont des espèces assez peu sensibles à l'altération des milieux. Enfin de nombreuses espèces de poissons (ablette, gardon, perche soleil, poisson chat, perche) présentes sur la Petite Dheune ne sont pas représentatives des petites rivières aux eaux fraîches et au substrat grossier non colmaté.

Il convient néanmoins de souligner la présence de petits brochetons lors des inventaires de 2018. La Petite Dheune fait peut-être office de site de reproduction pour le brochet.

Responsable : Rémy Chassignol

Financement : Agence de l'Eau Rhône-Méditerranée & Corse (50 %), FDAAPPMA 71 (50%)

AAPPMA concernée : Chagny

Réseau de suivi thermique des rivières du département

Le réchauffement climatique terrestre est un fait qu'il est aujourd'hui difficile de contester.

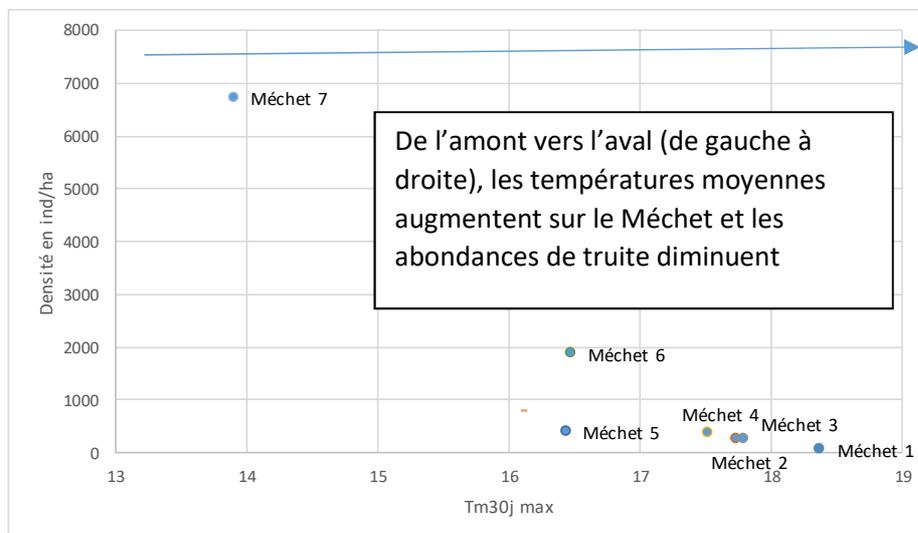
Ce réchauffement a des conséquences sur la température des petites rivières des têtes de bassin du département de Saône-et-Loire.

La truite commune, espèce d'eau froide, souffre de cette situation tant et si bien que ses abondances et sa répartition géographique risquent encore de décroître.

Ainsi pour mieux appréhender les effets du réchauffement, la Fédération dispose chaque année des enregistreurs thermiques sur des stations de référence. Ceci nous permet aussi de mieux comprendre les fluctuations de densités de truites fario observées d'année en année lors des pêches électriques.

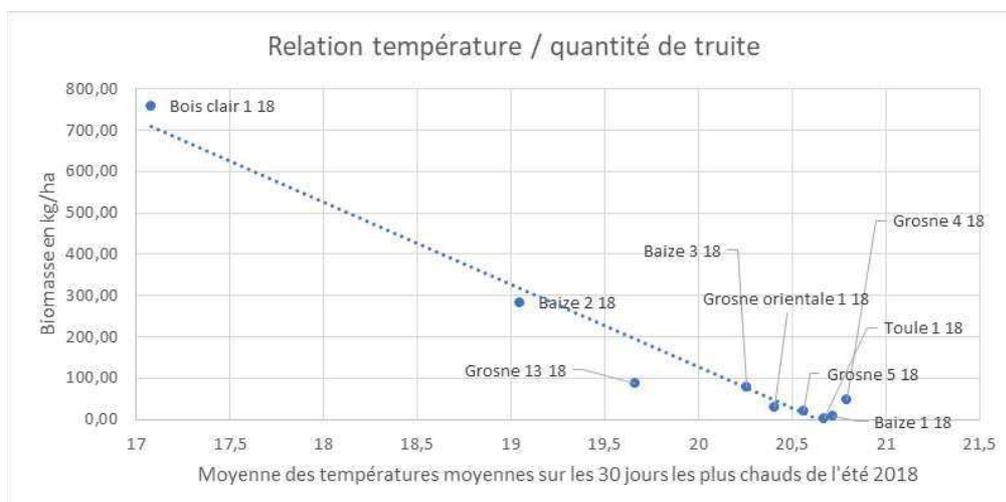
Nous constatons alors pleinement les corrélations existantes entre température et abondances de certaines espèces. En voici quelques illustrations :

Sur le Méchet : une rivière à truite du département

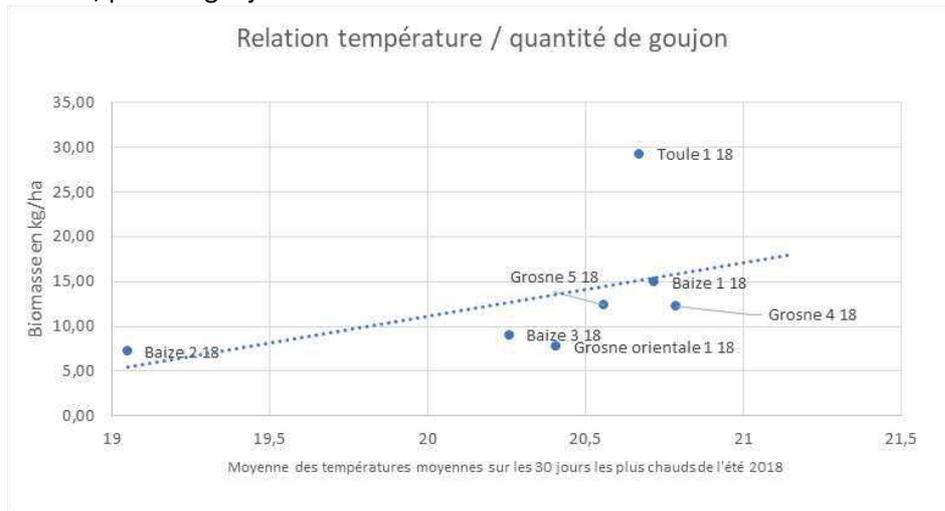


Relation entre la moyenne des températures moyennes des 30 jours consécutifs les plus chauds et les abondances de truite commune du Méchet

Sur les rivières du haut bassin de la Grosne : Température et abondance en truites sont liées. Plus l'eau est chaude, moins les truites sont nombreuses.



Sur les rivières du haut bassin de la Grosne : Température et abondance en goujons sont liées. Plus l'eau est chaude, plus les goujons sont abondants.



Afin d'étendre notre réseau de suivi thermique et nos connaissances, il a été décidé dès lors de disposer d'enregistreurs thermiques sur les rivières de plaine de la deuxième catégorie. Il sera alors possible de travailler sur d'autres problématiques (température de reproduction des sandres, brochets, carpes etc...). Ces nouvelles sondes ont été disposées dans le courant de l'année 2018. Les résultats seront traités à partir de l'année 2019.

Responsables : Rémy Chassignol, Julien Maupoux & Anne Charvet

Financement : pas de financement extérieur

Etude piscicole de la Guye

En 2009-2010, la Fédération a réalisé une étude piscicole et astacicole sur les têtes de bassin de la Guye. Cette étude a permis de réaliser un état des lieux des peuplements piscicoles et astacicoles avant la mise en œuvre du contrat de rivière Grosne. Il a été proposé de renouveler la partie piscicole de cette étude en 2018 à l'occasion de la fin du Contrat de Rivière.

Dans ce cadre, 5 inventaires piscicoles par pêche électrique ont été réalisés en septembre 2018 tout au long de ce cours d'eau : à Cersot, à Germagny, à Saint-Martin-la-Patrouille, à Sailly et à Cortevaix.

Par ailleurs, des mesures de qualité d'eau et des relevés thermiques ont été effectués sur ces stations au cours de l'été 2018. La rédaction du rapport d'étude sera réalisée au début de l'année 2019.

Responsable : Julien Maupoux

Financement : Agence de l'Eau Rhône-Méditerranée & Corse (50 %), FNPF (25 %), FDAAPPMA 71 (25 %)

AAPPMA concernée : Salornay-sur-Guye

Suivi de l'effacement d'un seuil sur le ruisseau des Naudiots et d'un busage sur le ruisseau des Vernes de Lyre

Le Contrat Territorial Arroux Mesvrin Drée prévoit la mise en œuvre d'actions de restauration de la continuité écologique dans le bassin de l'Arroux. Dans ce cadre, deux actions ont été réalisées en 2018 dans le bassin du Rançon :

- l'effacement d'un ouvrage lié à une ancienne prise d'eau sur le ruisseau des Naudiots à Marmagne,
- l'enlèvement d'un busage de 100 ml sur le ruisseau des Vernes de Lyre à Broye.

Sur le ruisseau des Vernes de Lyre, la présence de truite fario et d'écrevisses à pieds blanc était avérée en amont et en aval de l'ancien busage, l'objectif sera d'observer la recolonisation du tronçon réouvert par ces deux espèces.

Sur le ruisseau des Naudiots, une population de truite était implantée en aval du barrage aujourd'hui effacé. L'objectif est d'observer si l'effacement du barrage a permis une recolonisation naturelle du ruisseau en amont de cet ancien barrage.



Le ruisseau des Vernes de Lyre après travaux : cette portion était jusqu'en 2018 couverte par un long busage

4 pêches électriques ont été réalisées en 2019 dans les deux zones de travaux afin d'inventorier les peuplements piscicoles et astacicoles. Afin de caractériser la qualité du milieu aquatique étudié, des sondes mesurant la température de l'eau en période estivale ont été placées sur chaque station et une campagne de mesures des principaux paramètres physico-chimiques a été réalisée. La rédaction du rapport d'étude sera réalisée au début de l'année 2019.

Responsable : Julien Maupoux

Financement : Agence de l'Eau Rhône-Méditerranée & Corse (50 %), FNPF (25 %), FDAAPPMA 71 (25%)

AAPPMA concernée : Marmagne

Etat initial avant travaux de la Mouge en amont d'Azé

Le Département de Saône-et-Loire a pour projet de restaurer la morphologie du lit de la Mouge en amont du bourg d'Azé aux lieux-dits « Fourgeau » et « La Bouzolle » sur un linéaire de 800 m environ. Cet aménagement inclus aussi l'effacement d'un obstacle majeur à la continuité écologique implanté en travers du lit actuel de la Mouge.

Dans l'objectif d'évaluer l'efficacité des travaux projetés, la Fédération a engagé en 2018 un état initial avant travaux de la Mouge dans le secteur d'intervention. Dans ce cadre, 3 inventaires de la faune piscicole de ce cours d'eau ont été mis en œuvre en juin 2018. Par ailleurs, un suivi de la température de l'eau et des mesures de qualité d'eau ont aussi été réalisés. Ce suivi devrait être renouvelé en 2019 sachant que les travaux seront réalisés en 2020.

Les données acquises lors de ces inventaires avant travaux pourront ensuite être comparées avec les mêmes inventaires réalisés après travaux afin d'évaluer l'impact des actions entreprises sur le peuplement piscicole de la Mouge.

La rédaction du rapport d'étude concernant les suivis 2018 sera réalisée au début de l'année 2019.

Responsable : Julien Maupoux

Financement : Agence de l'Eau Rhône-Méditerranée & Corse (50 %), FNFP (25 %), FDAAPPMA 71 (25 %)

AAPPMA concernée : Saint-Maurice-de-Satonnay

Atlas des écrevisses en Bourgogne

Chaque année le personnel de la Fédération de Pêche contribue à l'enrichissement des connaissances sur la présence des écrevisses autochtones et invasives dans les ruisseaux et rivières du département de Saône-et-Loire.

Ce travail est réalisé au sein d'un groupe appelé : Groupe Ecrevisse Bourguignon. Ce groupe comprend la Société d'Histoire Naturelle d'Autun, le Parc Naturel Régional du Morvan, l'Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques devenu aujourd'hui Agence Française de la Biodiversité et les Fédérations Départementales de Pêche.

Après une petite vingtaine d'années de travaux communs, un ouvrage va être édité. L'Atlas des écrevisses en Bourgogne devrait voir le jour en 2020. Les travaux d'organisation et de rédaction ont d'ores et déjà débuté.

2016 a été l'année des premières réunions de concertation. En 2017 et 2018, le travail s'est poursuivi avec, en plus, la rédaction des premiers articles du livre.

Responsable : Rémy Chassignol

Financement : pas de financement extérieur

Suivi des populations d'espèces de poissons carnassiers à Cuisery

Dans les grands milieux, il est bien difficile d'estimer les abondances de certaines espèces piscicoles. La pêche électrique peut s'avérer assez inefficace dans la Saône, la Seille, le Doubs, etc... pour connaître l'état des stocks des espèces de poissons carnassiers.

Afin de mieux connaître les abondances de brochets, sandres, perches, black-bass, un partenariat a été initié avec l'AAPPMA de Cuisery. Lors des concours de pêche au poisson carnassier, l'ensemble des compétiteurs est invité à consigner ses captures (maillées ou non).

Année après année un bilan sera réalisé. Il permettra peut-être de mieux estimer les stocks des poissons carnassiers. Il pourra être complété par des enquêtes paniers ou des suivis pêcheurs. Ce travail est réalisé à titre d'essai sur la Seille à Cuisery. Il pourrait aussi être engagé à plus large échelle.

Responsable : Rémy Chassignol

Financement : pas de financement extérieur

Réalisation du Plan Départemental pour la Protection des milieux aquatiques et la Gestion des ressources piscicoles (PDPG)

La réalisation du Plan Départemental pour la Protection des milieux aquatiques et la gestion des ressources piscicoles (PDPG) a débuté en 2018.

Pour rappel, ce document réalisé à l'échelle du département de Saône-et-Loire consiste à réaliser un diagnostic de l'état des peuplements piscicoles et plus généralement de la qualité des cours d'eau à l'échelle d'une unité de gestion appelée le «contexte piscicole». Il s'agit un bassin versant dans lequel une espèce repère effectue tout ou partie de son cycle de vie (reproduction, croissance, alimentation).

Ainsi, 37 contextes ont été identifiés en Saône et Loire :

- 14 contextes salmonicoles qui correspondent principalement aux têtes de bassins versants et ont pour espèce repère la truite fario,
- 18 contextes intermédiaires situés entre les contextes salmonicoles et cyprinicoles : ils ont pour espèces repères à la fois la truite et le brochet et/ou les cyprinidés rhéophiles (barbeau, vandoise, hotu...),
- 5 contextes cyprinicoles, situé à l'aval des grands cours d'eau et ayant pour espèce repère le brochet.

Sur chacun des contextes identifiés, l'objectif est d'inventorier les pressions s'exerçant sur les milieux et de proposer des actions de restauration des cours d'eau et de gestion piscicole visant à favoriser les espèces repères et les espèces cibles. Cette démarche a pour but de concilier amélioration et/ou préservation des milieux et enjeux halieutiques.

La 1^{ère} phase du projet menée cette année, a consisté à réaliser un diagnostic de l'état des peuplements piscicoles et un état des lieux des pressions s'exerçant sur ces derniers. Un inventaire des données biologiques, physico-chimiques et morphologiques disponibles sur les cours d'eau du département a été réalisé. Les gestionnaires des milieux aquatiques (syndicats de rivières, EPTB, PNR du Morvan, Conseil Départemental) ont été rencontrés afin de faire un état des lieux des données disponibles sur leur territoire. Les données acquises dans le cadre des réseaux de suivis des Agences de l'eau Loire-Bretagne et Rhône méditerranée et Corse ont également été intégrées.

Ainsi, 549 inventaires piscicoles répartis sur 346 stations ont été analysés sur la période 2005-2018 (2005 correspondant au début des inventaires piscicoles du dernier SDVP). En 2018, des pêches électriques complémentaires ont été réalisées sur 26 stations des bassins du Ternin, de la Celle, de la Drée, de la Somme, du Mesvrin, du Bussy, de la Braconne, de l'Auzon, de la Grosne, des Cosnes, de la Tenarre, de la Seille et de la Guyotte.

Les caractéristiques naturelles des cours d'eau et de leur bassin versant, les activités anthropiques, les pressions potentielles et les mesures réglementaires de protection des milieux ont été synthétisées à l'échelle de chacun des contextes piscicoles. Cela dans le but de mieux comprendre dans quel contexte évoluent les peuplements piscicoles et d'orienter au mieux la gestion de ces milieux.

Suite à cet état des lieux, un diagnostic de l'état de chacun des contextes piscicoles et une hiérarchisation des facteurs limitants en fonction de leur impact sur les peuplements est en cours de réalisation et permettra de proposer des actions de restauration et de préservation adaptées.

Les résultats seront présentés courant 2019 aux AAPPMA après validation par les différents partenaires techniques. Ce sera l'occasion d'échanger sur les actions de restauration à mener et la gestion piscicole préconisée.

Responsable : Anne Charvet

Financements : Agence de l'eau (45%), FNPf (41%), FDPMA71 (10%), Conseil Départemental de Saône-et-Loire (4%)

AAPPMA concernées : Toutes les AAPPMA du Département

[Inventaire des populations d'écrevisses à pieds blancs du ruisseau de Command à Mary](#)

Le Département de Saône-et-Loire projette de réaliser des travaux de modernisation de la route départementale 980 sur les communes de MARY et de SAINT-MARCELIN-DE-CRAY entre les lieux-dits « Moulin de Command » et « En Chevrot ». Dans ce secteur, la RD 980 longe le ruisseau de Command, un petit affluent de la Guye. Un inventaire des populations d'écrevisses, réalisé en 2005 par la Société d'Histoire Naturelle d'Autun sur le ruisseau de Command au lieu-dit « En Chevrot », a montré que le ruisseau de Command abritait l'écrevisse à pieds blancs, une espèce d'écrevisse autochtone considérée comme très sensible (Astabase Bourgogne, 2016).

Afin que toutes les mesures adéquates soient prises, pour préserver cette population d'écrevisses, le Département de Saône-et-Loire a missionné la Fédération afin de confirmer la présence d'écrevisses à pieds blancs dans le ruisseau et de cartographier sa répartition actuelle dans le secteur d'intervention.

L'inventaire astacicole réalisé fin juillet 2018 sur le ruisseau de Command a permis de vérifier que le ruisseau abritait toujours une importante population d'écrevisses à pieds blancs qui semble aujourd'hui dans un bon



Ecrevisse à pieds blancs observée sur le ruisseau de Command

état de conservation dans le secteur amont. L'inventaire a aussi permis de constater la présence d'une espèce exogène, l'écrevisse signal de Californie, sur la station la plus aval du secteur, (en aval du lieu-dit « En Favier »). Ces écrevisses, qui pourraient aussi à terme coloniser la partie amont du ruisseau, représentent aujourd'hui une menace très importante pour la population d'écrevisses à pieds blancs située en amont. La présence d'écrevisses à pieds blancs, mais aussi de la truite fario, impose une vigilance particulière lors de la réalisation des travaux de modernisation de la RD980. En effet, même si le ruisseau n'est pas directement concerné, il est nécessaire de prendre des mesures afin de limiter tout risque de pollution.

Responsable : Julien Maupoux

Financement : Département de Saône-et-Loire (100 %)

LES TRAVAUX EN RIVIERE

Restauration du Bras mort du Grand Recard à Marnay (rivière Grosne)

Suite à l'étude piscicole de la Grosne entre Brandon et Marnay finalisée en 2016, plusieurs aménagements de zones humides annexes à la Grosne ont été proposés pour favoriser la reproduction naturelle du brochet. Dans ce cadre, l'aménagement du bras mort du Grand Recard à Marnay a été proposé. Une étude permettant de définir le projet a été lancée en 2017 et finalisée en 2018. Le projet a ensuite été présenté aux partenaires du Contrat de rivière lors d'une réunion le 2 mars 2018.



Le bras mort du Grand Recard

Les travaux de restauration de ce bras mort ont été réalisés à l'automne 2018 par la Fédération, en partenariat avec l'AAPPMA de Saint-Ambreuil, avec pour objectif principal d'améliorer les conditions de reproduction du brochet.

Les travaux ont consisté au réaménagement d'un vannage hydraulique qui présentait des fuites importantes. Ce vannage, implanté dans la partie aval du bras mort, permettra de maintenir un niveau d'eau constant de 80 cm environ dans l'ensemble du bras mort en période printanière. Le but est de s'assurer que les œufs de brochets restent inondés de la ponte jusqu'à l'éclosion (en général 40-45 jours consécutifs d'inondation sont nécessaires) à une période où les niveaux d'eau des cours d'eau et des zones humides attenantes sont en général très fluctuants.

Un passage busé de taille importante (hauteur 0.7 m pour 1.5 m de large) a aussi été aménagé au niveau d'un chemin qui traverse le bras mort. Le chemin coupait, jusque-là, le bras mort en deux parties distinctes. La mise en place du passage busé devrait faciliter le déplacement des poissons au sein du bras mort. Il permettra en particulier, lorsque le vannage est fermé, l'entrée des géniteurs dans le bras mort par l'amont, qui pourront ensuite facilement rejoindre la partie aval, secteur le plus favorable à la ponte du brochet.



Vannage de gestion hydraulique



Busage installé sous le chemin d'accès pour faciliter les déplacements du poisson au sein du bras mort

Responsable : Julien Maupoux

Financement : Agence de l'Eau Rhône Méditerranée & Corse (50 %), FNPF (25 %), AAPPMA de Saint-Ambreuil (12,5 %), FDAAPPMA 71 (12,5%)

AAPPMA concernée : Saint-Ambreuil

[Effacement du barrage de Vanzé sur le Talenchant à Verzé](#)

Un inventaire des obstacles transversaux pénalisant le déplacement de la faune piscicole sur le Talenchant a été réalisé en 2015. La Fédération, dans le cadre du programme de restauration de la continuité écologique du Contrat des rivières du Mâconnais, a engagé une opération de suppression du seuil de Vanzé implanté sur le Talenchant à Verzé.

Le seuil de Vanzé était un barrage en enrochement qui créait une chute de 45 cm en période de faibles débits. Il était par ailleurs responsable de la création d'une retenue d'eau calme qui impactait le Talenchant sur un linéaire de 90 m. Ce seuil était implanté en limite de trois propriétés différentes. Après la rencontre des différents propriétaires, ceux-ci ont tous donné leur accord pour effacer cet ouvrage. Une convention autorisant la réalisation des travaux a été préparée puis signée par chacun d'entre eux.

Un dossier de déclaration au titre de l'article L 214-32 du Code de l'Environnement a ensuite été réalisé ainsi qu'un formulaire simplifié d'évaluation d'incidences Natura 2000.

Les travaux d'effacement du seuil ont été réalisés au cours de l'automne 2018 par l'un des propriétaires qui disposait du matériel nécessaire pour réaliser lui-même les travaux.



Le barrage de Vanzé était responsable d'une retenue d'eau sans courant sur un linéaire de 90m de long



Le barrage de Vanzé créait une chute d'eau de 45 cm de haut qui pénalisait le déplacement des petites espèces piscicoles

Responsable : Julien Maupoux

Financement (mesures préalables aux travaux, établissement des dossiers réglementaire) : Agence de l'Eau Rhône Méditerranée & Corse (50 %), FDAAPPMA 71 (50%)

AAPPMA concernée : Saint-Maurice-de-Satonnay

Avants Projets de restauration de deux bras mort sur le Doubs

Dans la continuité de l'étude piscicole de la basse vallée du Doubs, la Fédération s'est lancée dans la réalisation d'avants projets pour la restauration de deux bras morts du Doubs.

L'étude piscicole du Doubs avait permis de recenser une quarantaine d'annexes hydrauliques susceptibles de bénéficier de mesures de restauration.

L'année 2016 a été l'occasion de réaliser un premier travail de tri pour retenir une petite série de sites potentiellement aménageables par notre structure.

A l'issue du tri, deux sites d'intérêt ont été identifiés :

- Le site des baissières et mares des Vergettes sur la commune de Lays-sur-le-Doubs,
- Le site du complexe des bras morts de Petit Gravier sur la commune de Lays-sur-le-Doubs

Du printemps à l'automne 2017, ces sites ont fait l'objet de vastes campagnes d'études afin de déterminer les scénarios d'aménagement les plus réalistes et les plus favorables à la faune piscicole. Des pêches électriques d'inventaire, des relevés topographiques, des cartographies des principaux habitats et des travaux potentiels à entrevoir ont été réalisés.

En début d'année 2018, les données collectées ont été traitées et différents scénarios de travaux ont été proposés pour les deux sites. Le rapport d'étude est disponible à cette page :

https://www.peche-saone-et-loire.fr/wp-content/uploads/2019/01/AVP_restoration_2annexes_hydrauliques_doubs71_avril2018.pdf

Ces scénarios ont été présentés à diverses occasions aux agents de l'Etablissement Public Territorial de Bassin Saône-et-Doubs (EPTB), aux agents de la police de l'Eau (Direction Départementale des Territoires de Saône-et-Loire), aux agents en charge de Natura 2000, et aux élus locaux.

Les propositions énoncées ayant suscité de l'intérêt, l'EPTB Saône-et-Doubs a souhaité réaliser les travaux. A ce jour, un dossier de demande de déclaration de travaux a été déposé auprès des services de la police de l'eau du Département.

Les premiers travaux pourraient être envisagés dans le courant de l'année 2019.



Site de Petit Gravier



Site des Vergettes

Parmi les travaux envisagés, on peut d'ores et déjà évoquer des travaux de déboisement sélectif, des travaux de terrassement, de plantation, de pose d'embâcles de bois pour garantir postes et abris aux poissons.

Responsable : Rémy Chassignol

Financement : Agence de l'Eau Rhône Méditerranée & Corse (50 %), FNPF (22 %), FDAAPPMA 71 (28%)

AAPPMA concernée : Pierre de Bresse

PECHES DE SAUVETAGE

Des opérations de pêche de sauvetage par pêche électrique des peuplements piscicoles des cours d'eau sont régulièrement effectuées par la Fédération. Ces opérations mobilisent généralement le service technique et le service garderie de la Fédération.

- **Pêche de sauvetage sur le Canal du Centre à Saint-Bérain-sur-Dheune (bief 18/19 Med), à Ecuisses (Bief 3/7 med), à Rully (bief 23/24 Med) et à Montceau-les-Mines (Biefs 8/9 Océan) dans le cadre de travaux d'entretien du canal**

Demandeur : Voies Navigables de France

Rivière : Canal du Centre

Date : 22, 24, 25 janvier et 26 février 2018

Quantitatif des poissons capturés : 140 kg sandre, 700 kg de poissons blancs (gardon, rotengle, ablette, Brème), 200 kg carpe, 50 kg silure et 10 kg brochet (l'ensemble des poissons capturés ont été relâchés dans le canal).



Le Bief 8/9 océan à Montceau-les-Mines n'avait pas été vidé depuis plus de 20 ans.

- **Pêche de sauvetage du bassin du Centre hospitalier William Morey à CHALON-SUR-SAONE**

Demandeur : SEM Val de Bourgogne - SAONEOR

Lieu : Bassin de l'hôpital à CHALON-SUR-SAONE

Date : 22 février 2018

- **Pêche de sauvetage sur le ruisseau de Proie à SAINT-PRIX**

Demandeur : ONF

Rivière : Ruisseau de Proie

Date : 1^{er} octobre 2018

- **Pêche de sauvetage sur la Petite Grosne à Serrières (travaux de restauration écologique de la Petite Grosne)**

Demandeur : SIVOM du bassin-versant de la Petite Grosne.

Rivière : Petite Grosne

Date : 22 octobre 2018

- **Pêche de sauvetage sur l'Aron au pont de Cadolon (travaux de restauration de la continuité écologique)**

Demandeur : Département de Saône-et-Loire (DRI Charolles)

Rivière : Aron

Date : 12 septembre 2018.

AUTRES PRESTATIONS DIVERSES

- **Pêche de prélèvement de poissons dans la Somme à ISSY-l'ÉVÊQUE**

Objectif : prélèvements de poissons pour analyse de la chair des poissons (mesure de la radioactivité) présents dans la Somme à Issy-L'évêque

Demandeur : ORANO

Rivière : La Somme

Date : 28 novembre 2018

- **Participation échantillonnage piscicole sur la Loire à Diou et Gilly-sur-Loire**

Objectif : étude piscicole (étude préalable aux travaux de remplacement du tablier du pont de Gilly-sur-Loire)

Demandeur : TELEOS Suisse

Rivière : La Loire

Date : 29 juin 2018

DEVELOPPEMENT DU LOISIR PÊCHE / REGLEMENTATION

Demande d'évolution réglementaire (ouverture, fermeture, parcours no-kill...)

Cette année la Fédération a fait part à l'administration de demandes d'évolutions réglementaires.

Ces demandes concernaient la fermeture de la pêche du sandre et les dates d'ouverture et de fermeture de la pêche de la truite arc-en-ciel en deuxième catégorie.

La Fédération a demandé une fermeture commune du brochet et du sandre au dernier dimanche de janvier. Concernant les ouvertures, contrairement aux années précédentes, la Fédération n'a pas demandé une ouverture décalée du sandre. Il a été préféré d'attendre la parution du décret national qui devrait encore une fois revoir la date d'ouverture de la pêche du brochet...

Comme l'an dernier, notre demande, concernant la date de fermeture de la pêche du sandre n'a pas trouvé réponse auprès de l'administration puisque le sandre ferme toujours au deuxième dimanche de mars.

La pêche de la truite arc-en-ciel devrait dorénavant être ouverte du deuxième samedi de mars au 31 décembre.

Responsables : Georges Guyonnet, Olivier Bernolin, Rémy Chassignol

Guide 2019 de la pêche en Saône et Loire

Comme chaque année, le guide de la pêche en Saône-et-Loire a été réédité. Le guide 2019 contient de nombreuses mises à jour : évolutions de la réglementation, changements de présidents, ... L'impression du guide a été confiée à l'entreprise SEIC (Le Creusot).

25 000 exemplaires ont été imprimés et répartis aux AAPPMA en janvier 2019. Le guide est distribué au moment de l'achat des cartes de pêche. Comme chaque année, il est possible de télécharger le guide depuis le site Internet de la Fédération de pêche.

Responsable : Julien Maupoux

Financement : Partenaires publicitaires (79%), FDAAPPMA 71 (21%)



Site internet de la Fédération : <http://www.peche-saone-et-loire.fr>

2018 aura été la 18^{ème} année d'existence du site Internet.

Après une importante mise à jour, le site est désormais adapté aux technologies d'affichage des smartphones et des tablettes.

Lorsque le site a été ouvert au public (début des années 2000), les connexions étaient encore très marginales. Elles oscillaient entre 2000 et 10 000 visites à l'année.

Aujourd'hui, les choses ont bien évolué puisqu'Internet est devenu un média incontournable.

L'activité Internet se développe année après année. Tant et si bien qu'aujourd'hui le site Internet de la Fédération est le média le plus utilisé par les pêcheurs pour obtenir de l'information.

Les chiffres clés de l'audience du site de la Fédération en 2018

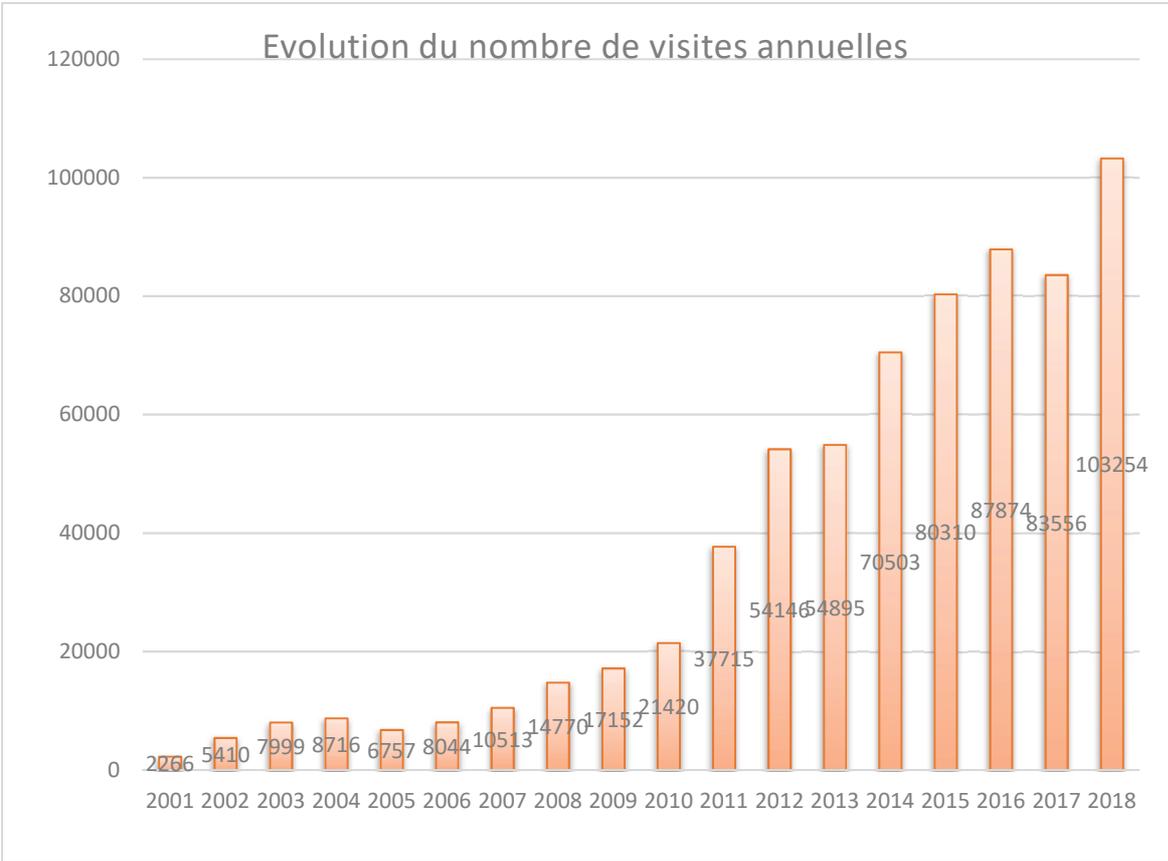
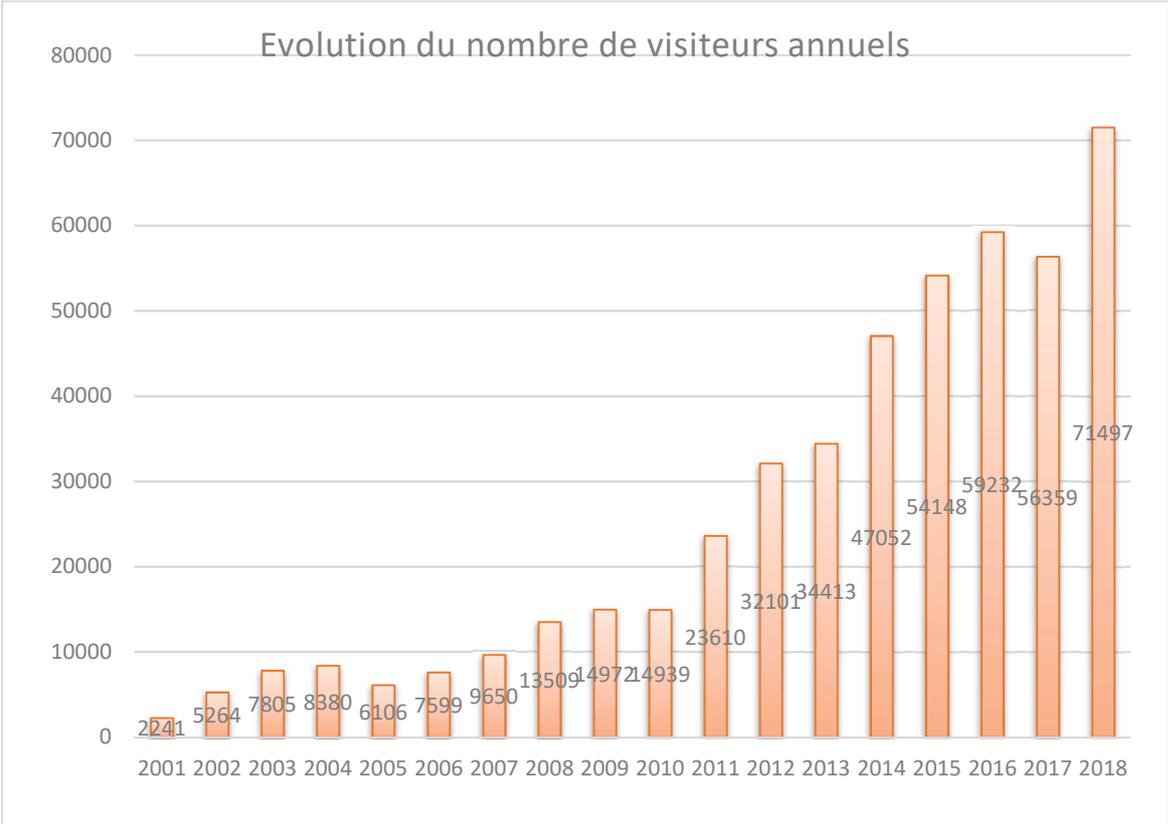
- **103 254 consultations par 71497 visiteurs distincts pour un total de 225 388 pages vues**

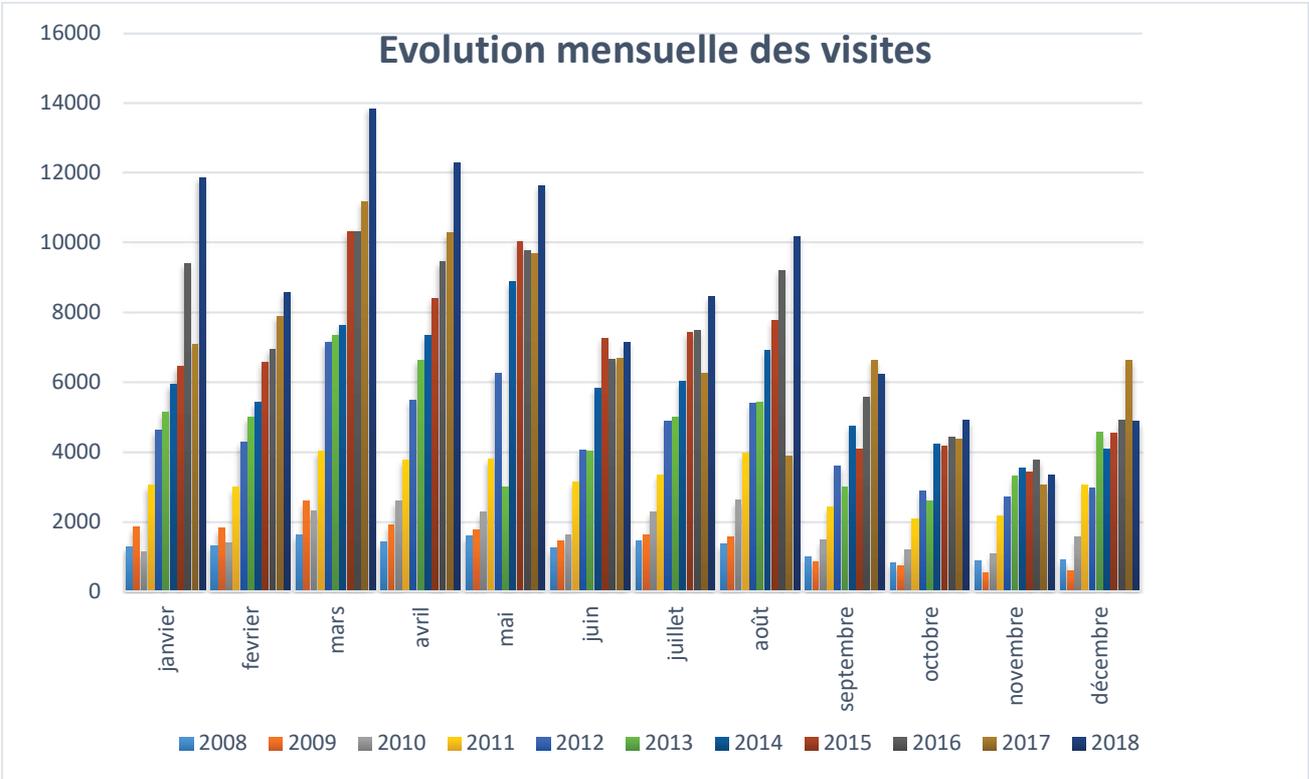
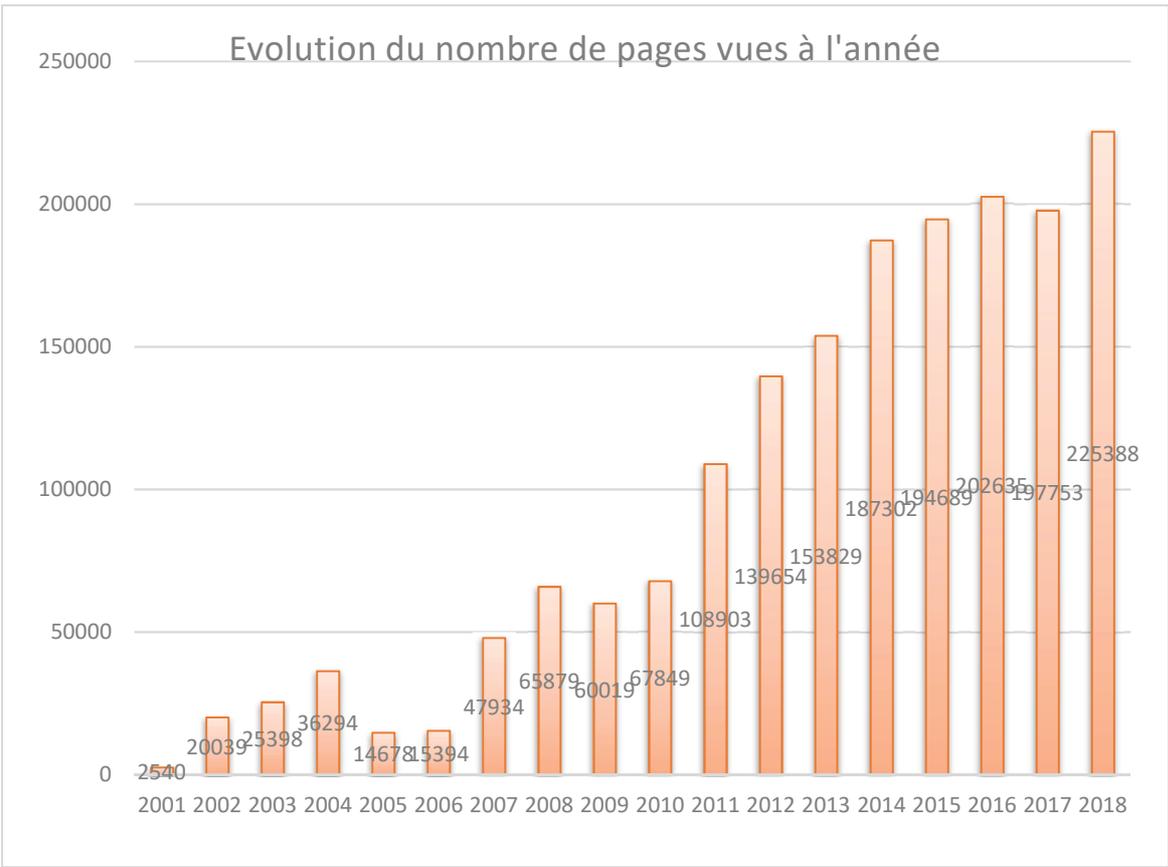
En moyenne, les internautes restent 2.17 minutes sur le site pour une moyenne de 2 pages vues par connexion. Ces statistiques sont tout à fait honorables pour un site internet et montrent que les internautes parcourent relativement bien les pages du site à la recherche d'informations.

Pour cette année 2018, la fréquentation a très nettement augmenté. 2018 a d'ailleurs été l'année de tout les records puisque le site a pour la première fois dépassé la barre des 100 000 visites.

Entre 2009 et 2018, le nombre de visites a été multiplié par 6. Cette augmentation des visites peut être liée à la constante actualisation du site ainsi qu'à la rédaction de nombreux articles, à la tenue d'un agenda et bien sur parce qu'Internet est devenu un média de masse.

Pour cette année 2018, 83% des visiteurs ayant parcouru nos pages web sont de nouveaux visiteurs.





Au regard de l'évolution des visites mensuelles, on peut constater pour l'année 2018, 4 pics de fréquentation maximale :

- 1 pic au mois de janvier
- 1 pic avant ouverture de la truite (janvier, février, mars),
- 1 pic en avril et mai avant ouverture du carnassier,
- 1 pic pendant la période estivale (juillet-août).

Nationalité des principaux visiteurs

Pays	Visites
France	63 703
Etats Unis	2 875
Allemagne	1 937
Suisse	524
Belgique	495
Hollande	476

Technologie de consultation du site

43% des consultations sont faites depuis un ordinateur.

49% des consultations sont faites depuis un smartphone.

8% des consultations sont faites depuis une tablette.

Pages les plus consultées par ordre d'importance

Classement	Les pages	Nombre de pages vues
1.	Page d'index du site	18 127
2.	Carpe de nuit	16 331
3.	Carte de pêche 2018	16 256
4.	Période d'ouverture	11 941
5.	Les étangs	11534
6.	Les rivières	10354
7.	Date ouverture pêche 2018 – « <i>Actualité</i> »	10 089
8.	Extrait réglementation	8 531
9.	Achetez sa carte de pêche	7 812
10.	Les AAPPMA	5 587

Responsable : Rémy Chassignol

DOSSIER ENQUÊTE PUBLIQUE, LOI SUR L'EAU, CONSULTATIONS

DIVERSES

Consultation : dossier d'autorisation environnementale

●**Titre** : Aménagement du barrage de St-Andoche sur l'Arroux à AUTUN

●**Maître d'ouvrage** : Ville d'Autun

●**Rivière** : Arroux

Réponse : Julien Maupoux

Date : 31 janvier 2018

Avis : Pas de remarques.

●**Titre** : Aménagement de la voie bleue Tournus/Ouroux-sur-Saône

●**Maître d'ouvrage** : Département de Saône-et-Loire

●**Rivière** : la Saône

Réponse : Julien Maupoux

Date : 19 mars 2018

Avis : Pas de remarques.

●**Titre** : Dragages d'entretien de la Saône de Corre à la confluence Rhône-Saône

●**Maître d'ouvrage** : Voies Navigables de France

●**Rivière** : la Saône

Réponse : Julien Maupoux

Date : 2 mai 2018

Avis : Plusieurs remarques sur le dossier ont été formulées :

- l'impact du clapage dans les fosses des matériaux dragués n'est pas étudié alors que ces fosses ont des fonctionnalités biologiques intéressantes,
- les alternatives au clapage en fosse ne sont pas étudiées,
- les mesures compensatoires au dragage et au clapage dans les fosses ne sont pas détaillées.

Au vu de ces éléments, un avis défavorable au dossier a été émis.

Consultation : dossier de déclaration d'intérêt général

●**Titre** : Arasement du seuil de prise d'eau de l'ancien moulin des Reisses sur le Solnan à Dommartin-les-Cuiseaux

●**Maître d'ouvrage** : Communauté de communes « Bresse Louhannaise Intercom »

●**Rivière** : le Solnan

Réponse : Julien Maupoux

Date : 4 octobre 2018

Avis : Pas de remarques.

ACTIVITE PÊCHE ET MILIEU AQUATIQUE (ANIMATION)

L'animateur pêche et milieu aquatique de la Fédération a repris son poste en fin d'année 2018, l'activité « animation » n'a pas pu être développée durant cette année 2018.



RAPPORT FINANCIER

FÉDÉRATION ET CAISSE DE RECIPROCITE

Bilan page 55-56

Compte de Résultat page 57-58



FEDERATION ET CAISSE DE RECIPROCITE



Bilan actif

ASS. Fédération de Pêche 71

* Mission de Présentation-Voir le rapport de l'Expert Comptable

Actif		Exercice			Exercice précédent	
		Montant brut	Amort. ou Prov.	Montant net	Au: 31/12/2017	
Actif immobilisé	Immobilisations incorporelles	Frais d'établissement Frais de recherche et développement Concessions, logiciels et droits similaires Fonds commercial (1) Autres immobilisations incorporelles Immobilisations incorporelles en cours Avances et acomptes	34 847	27 337	7 510	7 129
	TOTAL	34 847	27 337	7 510	7 129	
	Immobilisations corporelles	Terrains Constructions Inst.techniques, mat.out.industriels Autres immobilisations corporelles Immobilisations grevées de droits Immobilisations corporelles en cours Avances et acomptes	773 902 1 162 993 109 975 335 468	16 185 677 419 101 365 275 360	757 717 485 574 8 610 60 107	57 587 509 992 17 352 73 667
TOTAL	2 382 340	1 070 330	1 312 009	658 599		
Actif immobilisé	Immobilisations financières	Participations Créances rattachées à des participations Titres immob. activité de portefeuille Autres titres immobilisés Prêts Autres immobilisations financières	1 131		1 131	1 112
	TOTAL	600		600	600	
	TOTAL	1 731		1 731	1 712	
Total I		2 418 918	1 097 667	1 321 251	667 441	
Actif circulant	Stocks et en-cours	Matières premières, approvisionnements En cours de production biens et services Produits intermédiaires et finis Marchandises				
	TOTAL					
	Créances	Avances et acomptes versés sur commande Créances usagers et comptes rattachés Autres créances	12 348 155 017		12 348 155 017	13 414 1 145 273
TOTAL	167 366		167 366	1 158 687		
Divers	Autres titres	Valeurs mobilières de placement Instruments de trésorerie	100 000		100 000	100 000
	Disponibilités	Disponibilités	1 280 801		1 280 801	895 531
	Charges constatées d'avance (4)	Charges constatées d'avance (4)	26 804		26 804	23 792
Total II		1 574 972		1 574 972	2 178 011	
Charges à répartir sur plusieurs exercices III						
Primes de remboursement des emprunts IV						
Ecart de conversion Actif V						
TOTAL DE L'ACTIF (I+II+III+IV+V)		3 993 891	1 097 667	2 896 223	2 845 452	
Renvois	(1) Dont droit au bail (2) Part à moins d'un an (brut) des immobilisations financières (3) et (4) Dont à plus d'un an (brut)					
Engagements reçus	Legs nets à réaliser acceptés par les organes statutairement compétents Legs nets à réaliser autorisés par l'organisme de tutelle Dons en nature restant à vendre Autres					

ASS. Fédération de Pêche 71

* Mission de Présentation-Voir le rapport de l'Expert Comptable

Passif (après répartition)		Exercice	Exercice précédent
Fonds associatifs	Fonds associatifs sans droit de reprise (legs, donations, subv. inv. biens renouvelables)	944 145	514 242
	Ecart de réévaluation		
	Réserves	1 471 117	900 882
	Report à nouveau	146 278	
	Sous-total : Situation nette	2 561 541	1 415 125
Autres fonds associatifs	Fonds associatifs avec droit de retri		
	Apports		
	Legs et donations		
	Résultats sous contrôle de tiers financeurs		
	Ecart de réévaluation		
	Subventions d'investissement sur biens non renouvelables par l'organisme		
	Provisions réglementées		
	Droit des propriétaires (commodat)		
Total I		2 561 541	1 415 125
Provisions et fonds dédiés	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	Fonds dédiés sur subventions de fonctionnement		
	Fonds dédiés sur autres ressources (apports, dons, legs et donations)		
Total II			
Dettes	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	863	
	Emprunts et dettes financières divers (3)		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours (1)		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	43 800	39 827
	Dettes fiscales et sociales	75 867	103 035
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes	199 472	1 249 314
	Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance	14 678	38 149	
Total III		334 681	1 430 327
Écart de conversion passif IV			
Total du passif (I+II+III+IV)		2 896 223	2 845 452
Renvois	Dettes sauf (1) à plus d'un an		
	Dettes sauf (1) à moins d'un an	334 681	1 430 327
	(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques	863	
	(3) Dont emprunts participatifs		
Engagements donnés	Sur legs acceptés		
	Autres		



Compte de résultat

ASS. Fédération de Pêche 71

Période de l'exercice 01/01/2018 31/12/2018
 Période de l'exercice précédent 01/01/2017 31/12/2017

* Mission de Présentation Voir le rapport

		Exercice	Exercice précédent
Produits d'exploitation	Ventes de marchandises		
	Production vendue : Biens		
	Services liés à des financements réglementaires	25 000	
	Autres services	22 610	14 430
	Montant net du chiffre d'affaires (dont à l'exportation)	47 610	14 430
	Production stockée		
	Production immobilisée		
	Produits nets partiels sur opérations à long terme		
	Cotisations	693 862	491 347
	Dons		
	Legs et donations		
Subventions d'exploitation	252 234	201 562	
Produits liés à des financements réglementaires			
Ventes de dons en nature			
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	65 283	44 309	
Autres produits	23 140	20 684	
	Total des produits d'exploitation I :	1 082 131	772 334
Charges d'exploitation	Marchandises Achats	5 045	811
	Variation de stocks		
	Matières premières et autres approvisionnements Achats	40 726	47 470
	Variation de stocks		
	Autres achats et charges externes (1)	316 566	239 035
	Impôts, taxes et versements assimilés	18 940	18 405
	Salaires et traitements	247 796	259 958
	Charges sociales	119 914	126 947
	Dotations d'exploitation	83 907	76 572
	- sur immobilisations amortissements provisions		
	- sur actif circulant : provisions		
- pour risques et charges : provisions			
Subventions accordées par l'association	15 300	18 319	
Autres charges	1 062	2 397	
	Total des charges d'exploitation II :	849 260	789 919
	Résultat d'exploitation (I-II) :	232 871	-17 584
Odes courantes	Excédents ou déficits transférés III		
	Déficits ou excédents transférés IV		
Produits financiers	Produits financiers de participations		
	Produits financiers d'autres valeurs mobilières de placement et créances d'actif immobilisé		
	Autres intérêts et produits assimilés	6 150	5 625
	Reprises sur provisions, transferts de charges		
	Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			
	Total des produits financiers V :	6 150	5 625
Charges financières	Dotations financières aux amortissements et provisions		
	Intérêts et charges assimilées		
	Différences négatives de change		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	Total des charges financières VI :		
	Résultat financier (V-VI) :	6 150	5 625
	Résultat courant avant impôt (I-II+III-IV+V-VI) :	239 021	-11 959
Renvois	(1) Y compris redevances de crédit-bail : mobilier immobilier	46 787	41 227

ASS. Fédération de Pêche 71

Période de l'exercice 01/01/2018 31/12/2018

Période de l'exercice précédent 01/01/2017 31/12/2017

* Mission de Présentation Voir le rapport

		Exercice	Exercice précédent
Produits exceptionnels	Produits exceptionnels sur opérations de gestion		6
	Produits exceptionnels sur opérations en capital	50 000	1 600
	Reprises sur provisions et transferts de charges		
	Total des produits exceptionnels VII	50 000	1 606
Charges exceptionnelles	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		75
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital	78 346	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
	Total des charges exceptionnelles VIII	78 346	75
Résultat exceptionnel (VII-VIII)		-28 346	1 531
	Participation des salariés aux résultats IX		
	Impôts sur les sociétés X	818	758
	Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs XI		
	Engagements à réaliser sur ressources affectées XII		
Total des produits (I+III+V+VII+XI) XIII		1 138 282	779 565
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X+XII) XIV		928 424	790 752
Excédent ou déficit (XIII-XIV)		209 857	-11 186
Évaluation des contributions volontaires en nature			
Produits			
	Bénévolat		
	Prestations en nature		
	Dons en nature		
Charges			
	Secours en nature		
	Mise à disposition de biens et services		
	Personnel bénévole		

PERSONNEL DE LA FEDERATION

Pôle Garderie

Thomas BRETON	Contact : 06 86 26 82 48	<i>Anzy-le-Duc, Bourbon Lancy, La Chapelle-sous-Dun, Charolles, Chassigny-sous-Dun, Chauffailles, La Clayette, Cluny, Crêches/Saône, Digoïn, Iguerande, Lugny, Mâcon, Marcigny, Pontanevaux, Paray-le-Monial, Prissé, Sainte-Cécile, Saint-Igny-de-Roche, Saint-Maurice-les-Chateauneuf, Saint-Maurice-de-Satonnay, Tramayes, Varenne l'Arconce, Saint-Yan.</i>
Cyril COLIN	Contact : 07 70 11 89 28	<i>Anost, Autun, Blanzay, Charbonnat/Arroux, Ciry-le-Noble, Le Breuil, Le Creusot, Ecuisses, Epinac, Etang/Arroux, Génelard, Gueugnon, Lucenay l'Eveque, Marmagne, Montceau-les-Mines, Montchanin, Oudry, Palinges, Perrecy-les-Forges, Saint-Vallier, Toulon/Arroux.</i>
Thierry VAUTRIN	Contact : 06 86 26 82 52	<i>Bellevesvre, Chagny, Chalon/Saône, Charnay les Chalon, Cuisery, Dennevy, Dommartin-les-Cuiseaux, Gergy, Louhans, Ormes, Pierre-de-Bresse, Rancy, Romenay Rully, Sagy, Saint-Ambreuil, Saint-Bérain/Dheune, Sainte-Croix, Saint-Germain-du-Bois, Saint-Germain-du-Plain, Saint-Léger/Dheune, Saint-Usuge, Salornay/Guye, Tournus, Verdun sur le Doubs, Pêcheurs Amateurs.</i>

Pôle Administratif

Virginie POLLIER

Responsable Administrative et Financière

Tiphaine BUY

Assistante Administrative

Pôle Technique

Rémy CHASSIGNOL

Responsable Technique

06 73 47 81 72

Secteurs Loire amont, Saône aval, Doubs, Grosne amont, Morvan, Sornin, Bourbince, Arconce, Beaujolais, Dheune

Julien MAUPOUX

Responsable Technique

06 86 26 82 50

Secteurs Loire aval, Saône amont, Grosne aval, Seille, Corne, Arroux, Mâconnais

Anne CHARVET

Chargée de Mission

06 87 55 16 24

Responsable du PDPG

Pôle Animation

Irénée SICARD

Animateur Pêche et Milieux Aquatiques

07 87 78 78 23

AAPPMA DU DEPARTEMENT DE SAONE ET LOIRE

Associations	Présidents	Adresses	Téléphones
01 ANOST « <i>La Gaule Anostière</i> »	Jean-Luc REY	5, rue du Maquis Socrate ; 71550 - Cussy en Morvan	03.85.54.61.31
02 ANZY-LE-DUC « <i>Anzy – Arconce</i> »	Maurice JANVIER	La Rue ; 71110 – Anzy-le-Duc	03.85.25.32.46
03 AUTUN « <i>Union Gaule Autunoise & Pêcheurs Morvandiaux</i> »	Jean-Louis GABRIEL	16, rue Gaston Joliet ; 71400 – Autun	06.99.36.60.13
04 BELLEVESVRE « <i>La Brenne</i> »	Philippe MICONNET	9, rue du Tisserand ; 71270 – Beauvernois	06.88.46.33.07
05 BLANZY « <i>Les Chevaliers de la Gaule</i> »	Alain MERCIER	52, route de Couches ; 71670 – Le Breuil	06.49.79.54.22
06 BOURBON-LANCY « <i>AAPPMA de Région</i> »	Christian LAPETITE	14, rue du 19 mars 1962 ; 71140 – Bourbon-Lancy	03.85.89.15.49
07 CHAGNY « <i>La Gaule Chagnotine</i> »	André BOIVIN	37, boulevard de la Liberté ; 71150 – Chagny	03.85.87.01.58
08 CHALON-SUR-SAONE « <i>La Gaule Chalonnaise</i> »	Jean-Yves GUENNEGUEZ	1, allée du Grand Curtil ; 71380 – Chatenoy-en-Bresse	06.98.66.22.61
09 LA CHAPELLE-SOUS-DUN « <i>Les Pêcheurs de la Chapelle</i> »	Gérard ROUSSIN	Champlong ; 71800 – La Chapelle-sous-Dun	03.85.28.17.34
10 CHARBONNAT-SUR-ARROUX « <i>La Truite</i> »	Jean-Marc THURILLET	7, Traverse du Canada ; 71200 Le Creusot	06.29.31.26.25
11 CHARNAY-LES-CHALON « <i>La Dorade</i> »	Michel NIOT	9, rue Pierre Vaux ; 71350 – Ecuelles	03.85.91.50.70
12 CHAROLLES « <i>Les Pêcheurs Charollais</i> »	André RAMBAUD	21, rue de la Condemine ; 71120 – Charolles	07.81.10.53.31
13 CHASSIGNY-SOUS-DUN « <i>Mussy – Anglure</i> »	Christophe BERAUD	Le Bourg ; 71170 – Chassigny sous Dun	06.75.85.91.20
15 CHAUFFAILLES « <i>La Gaule</i> »	Jean-Jacques JANDEAU	15, chemin du Tour du Bois ; 71170 – Chauffailles	03.85.26.40.63
16 CIRY-LE-NOBLE « <i>La Gaule Cirysienne</i> »	Pascal PRICAT	Rozelay ; 5/1, rue Dumas ; 71420 – Ciry-le-Noble	03.85.79.08.74
17 LA CLAYETTE « <i>Les Pêcheurs du Sornin</i> »	Jean-Louis LABAUNE	18, rue du 8 mai ; 71800 – La Clayette	03.85.28.09.94
18 CLUNY « <i>La Gaule Clunyoise</i> »	Philippe RENAUD	24, rue des deux eaux ; 71250 – Massilly	06.61.92.85.81
19 CRECHES-SUR-SAONE « <i>L'Arloise</i> »	Baptiste NECTOUX	568, chemin du Brouillard ; 01290 – Cormoranche sur Saône	06.85.07.65.16
20 LE BREUIL « <i>La Gaule du Breuil</i> »	Philippe GIRY	7, rue de Bourgogne – 71670 Le Breuil	06.46.84.05.84
21 LE CREUSOT « <i>La Perche de Torcy Neuf</i> »	Alain GODARD	54, rue Emile Zola ; 71670 – Le Breuil	03.85.80.41.46
22 CUISERY « <i>Le Goujon Cuiserotain</i> »	Olivier BERNOLIN	494, route de Bourg-en-Bresse ; 71290 – Brienne	03.85.40.10.02

Associations	Présidents	Adresses	Téléphones
23 DENNEVY « <i>Les Fervents de la Dheune</i> »	Pierre-Marie PERRIN	6, impasse Millery ; 71510 – Dennevy	06.64.29.10.05
24 DIGOIN « <i>La Gaule Digoinaise</i> »	Jean-Luc BIANCHI	19, rue de la Dombe ; 71160 – Digoin	06.46.78.81.10
25 DOMMARTIN-LES-CUISEAUX « <i>Les Amis du Solnan</i> »	Michel FRID	72, Route de Varennes ; 71480 – Dommartin-les-Cuiseaux	03.85.75.53.71
26 ECUISSES « <i>La Ravageuse</i> »	Romuald MARTIN	24, rue des Pinsons ; 71210 – Ecuisses	06.32.73.30.65
27 EPINAC « <i>La Gaule Morvandelle</i> »	René BASSY	95, rue du 11 novembre 1918 ; 71360 – Epinac	03.85.82.15.35
28 ETANG-SUR-ARROUX « <i>La Gaule Etangoise</i> »	Clément BOURACHOT	1, impasse de Fleury ; 71400 – Autun	06.19.81.53.79
29 GENELARD « <i>La Bourbince</i> »	Gilles BLANCHARD	5, rue des Thinots ; 71430 – Palinges	06.04.01.49.95
30 GERGY « <i>La Perche</i> »	Marc DURANDIN	125, route du Grand Villeneuve ; 71590 – Gergy	06.68.02.05.02
31 GUEUGNON « <i>La Perche Gueugnonnaise</i> »	Christian LARGE	32, boulevard Jean Mermoz ; 71130 – Gueugnon	03.85.85.38.52
32 IGUERANDE « <i>Les Amis de la Loire</i> »	Jean-Marc PERRIN	Les Grandes Varennes ; 71340 – Iguerande	03.85.84.12.51
33 LOUHANS « <i>La Seille</i> »	Joël CHATOT	459, rue du Moulin Blaine ; 71500 – Louhans	03.85.75.18.39
34 LUCENAY L'ÉVÊQUE « <i>La Gaule Lucenoise</i> »	Bernard MOREL	27, route de Saulieu ; 71540 – Lucenay l'Évêque	06.33.62.47.54
35 LUGNY « <i>Les Amis de la Bourbonne</i> »	Sébastien JACQUELIN	98, Rue de la Chapelle Fissy ; 71260 – Lugny	06.50.02.11.72
36 MACON « <i>La Parfaite</i> »	Alain BEAU	Centre Paul Bert – 389 avenue Maréchal de Lattre de Tassigny ; 71000 – Mâcon (siège)	03.85.38.13.10
37 MARCIGNY « <i>Les Pêcheurs de Loire</i> »	Bouhadjar BOUDJEMA	6, Les Varennes ; 71110 – Marcigny	03.85.25.33.77
38 MARMAGNE « <i>Les Amis du Mesvrin</i> »	François DROZDOWSKI	870, route du Mesvrin ; 71710 – St-Symphorien-de-Marmagne	03.85.78.25.03
40 MONTCEAU-LES-MINES « <i>La Gaule Montcellienne</i> »	Michel CANET	5, rue de Nevers ; 71300 – Montceau-les-Mines	06.27.64.03.55
41 MONTCHANIN « <i>La Flottante</i> »	Pierre MICONNET	14, rue des Chardonnerets ; 71210 - Montchanin	03.85.78.42.85
42 ORMES « <i>Les Amis du Port</i> »	Bernard PICHET	574, rue de la Légende ; 71290 – Ormes	03.85.40.26.10
43 OUDRY « <i>L'Oudrachienne</i> »	Bernard KUDLINSKI	Chadzeau ; 71420 – Oudry	03.85.70.26.44
44 PALINGES « <i>La Gaule Palingeoise</i> »	EN COURS DE MODIFICATION		
45 PARAY-LE-MONIAL « <i>La Brème Parodienne</i> »	Emmanuel CARRIER	« Le Champ tout seul » ; 71600 – Paray le Monial	06.07.34.97.19
46 PERRECY-LES-FORGES « <i>L'Oudrache</i> »	Didier RISSE	7, rue Jean Moulin ; 71300 – Montceau les Mines	06.06.81.72.73
47 PIERRE-DE-BRESSE « <i>Doubs & Guyotte</i> »	Danielle GELIN	16, Grande Rue ; 71270 – Pontoux	03.85.49.16.32
48 PONTANEVAUX « <i>Association Régionale de Pêche</i> »	Armand CANARD	922, route de Loyse ; 71570 – La Chapelle-de-Guinchay	03.85.36.76.11

Associations	Présidents	Adresses	Téléphones
49 PRISSE « <i>La Gaule de la Petite Grosne</i> »	Albert GUERIN	25, rue Emile Zola ; 71000 - Mâcon	03.85.29.96.93
50 RANCY « <i>Les Joyeux Pêcheurs du Bassin de la Seille</i> »	Jean-Louis FICHET	196, route de Louhans ; 71290 – Rancy	03.85.74.27.60
51 ROMENAY « <i>La Perche</i> »	Didier GEROLT	205, route de la Devise, « Le Grand Biolay » ; 71470 – Romenay	06.70.67.20.31
52 RULLY « <i>La Thalie</i> »	Alain PICHET	15, rue du Murger au Curé ; 71150 – Rully	06.61.80.43.01
53 SAGY « <i>Le Gardon Bressan</i> »	Alain BOURRILLON	75, impasse du Freniot ; La Bernoux ; 71580 – Sagy	03.85.73.00.01
54 SAINT-AMBREUIL « <i>Amicale de la Basse Vallée</i> »	Gérard VOLAND	5, rue du Quart Rouge ; 71240 – Lalheue	03.85.44.75.96
55 SAINT-BERAIN-SUR-DHEUNE « <i>La Gaule</i> »	Jean-Louis GUILLEMOT	Mairie ; 6, rue de l’Ecole ; 71510 – St-Bérain / Dheune (Siège)	03.85.45.64.73
56 SAINTE-CECILE « <i>Les Gaulois de la Valouze</i> »	Michel DESPORTES	La Verchère ; 71250 – Sainte Cecile	03.85.50.86.93
57 SAINTE-CROIX « <i>Les Pêcheurs du Solnan</i> »	Christophe BASSET	100, impasse les Vergers ; 71470 – Sainte-Croix	06.15.80.81.57
58 SAINT-GERMAIN-DU-BOIS « <i>Amicale des Pêcheurs & Riverains</i> »	Gérard BECHE	3, Place de la Mairie ; 71310 – Mervans	03.85.76.11.75
59 SAINT-GERMAIN-DU-PLAIN « <i>La Gaule San-Germinoise</i> »	Christian VERY	39, route de Louhans ; 71370 – Saint Germain du Plain	06.85.23.31.56
60 SAINT-IGNY-DE-ROCHE « <i>La Saumonée</i> »	Jean-François LACHIZE	Les Verchères ; 71170 – Saint-Igny-de-Roche	03.85.26.33.02
61 SAINT-LEGER-SUR-DHEUNE « <i>La Gaule</i> »	Jean-Claude HOUEMENT	36, route de Couches ; 71510 – Saint-Léger-sur-Dheune	03.85.45.32.12
62 SAINT-MAURICE-LES-CHATEAUNEUF « <i>Mussy – Sornin</i> »	Jean-Jacques LAMURE	Le Bourg ; 71740 – Saint-Maurice-les-Chateauneuf	06.33.76.71.03
63 SAINT-MAURICE-DE-SATONNAY « <i>Les Amis de la Mouge</i> »	Yves MAZOT	71, chemin des Bourdons ; 71260 – Senozan	06.50.34.20.22
64 SAINT-USUGE « <i>Le Gardon</i> »	Rémy PETITJEAN	91, rue de Charangeroux – 71500 – Saint-Usuge	03.85.72.17.33
65 SAINT-VALLIER « <i>La Perche du Centre</i> »	André FOURRIER	347, rue Pierre Vaux ; 71410 – Sanvignes-les-Mines	03.85.67.25.66
66 SALORNAY-SUR-GUYE « <i>Le Réveil de la Guye</i> »	Patrick GIVRY	Le Bourg ; 71250 – Sully	06.87.48.27.05
67 TOULON-SUR-ARROUX « <i>L’Ablette Toulonnaise</i> »	Bernard SOTTY	9, place de Lattre de Tassigny ; 71320 – Toulon-sur-Arroux	06.10.42.17.79
68 TOURNUS « <i>La Bienfaitante</i> »	Alain PERRET	8, impasse des Pivoines; 71700 – Tournus	03.85.51.24.60
69 TRAMAYES « <i>Grosne Occidentale & Affluents</i> »	Jean-Pierre BESSON	La Vallée ; 71520 – Trambly	03.85.50.97.11
70 VARENNES L’ARCONCE « <i>La Perche Brionnaise</i> »	Georges MAMESSIER	Le Bourg ; 71110 – Saint-Didier-en-Brionnais	03.85.25.04.20
71 VERDUN-SUR-LE-DOUBS « <i>La Pauchouse Verdunoise</i> »	Joël LEGGER	4, rue de la Fontaine ; 71350 – Saint-Gervais-en-Vallière	06.03.89.85.54
72 PECHEURS AMATEURS AUX ENGIN ET FILETS	François LAVAL	3, rue des Carrières ; 71160 – Digoïn	03.85.53.25.19
73 SAINT-YAN « <i>Les Amis de l’Arconce</i> »	Jean Pierre LECOEUR	Route de Poisson ; Saint Maurice ; 71600 Saint Yan	03.85.84.93.76

